

REPUBLIQUE DU BENIN

MISSION DE DECENTRALISATION

PROGRAMME D'APPUI AU DEMARRAGE
DES COMMUNES

 AFRIQUE CONSEIL

MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE BOUKOUMBE

Consultant

Philippe TCHEGNON

Ingénieur Agro-socioéconomiste
Diplôme d'Études Approfondies en Economie Rurale

*Sous la supervision de M. Emmanuel GUIDIBI,
Directeur Général du Cabinet « Afrique Conseil »*

Mai 2006

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| INTRODUCTION | 8 |
| CHAPITRE I : CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF | 11 |
| 1.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE ET CADRE PHYSIQUE | 11 |
| 1.2 CADRE ADMINISTRATIF | 12 |
| 1.2.1 ASPECT ADMINISTRATIF | 12 |
| 1.2.2 SERVICES TECHNIQUES, SERVICES DECONCENTRES DE L'ÉTAT | 13 |
| CHAPITRE II : POPULATION | 15 |
| 2.1 ETAT DE LA POPULATION | 15 |
| 2.2 MOUVEMENTS DE LA POPULATION | 17 |
| 2.3 MENAGES | 17 |
| 2.4 ETHNIES DOMINANTES | 18 |
| 2.5 RELIGIONS DOMINANTES | 18 |
| 2.6 HABITAT | 18 |
| CHAPITRE III : ORGANISATION SOCIALE | 20 |
| 3.1 POUVOIR POLITIQUE TRADITIONNEL | 20 |
| 3.2 ORGANISATION DE LA SOCIETE CIVILE | 20 |
| 3.3 STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT DU DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE | 21 |
| CHAPITRE IV : SECTEURS SOCIAUX | 24 |
| 4.1 SANTE | 24 |
| 4.2 ACTION SOCIALE | 26 |
| 4.3 EDUCATION ET FORMATION | 26 |
| 4.4 ARTS, CULTURE, SPORTS ET LOISIRS | 28 |
| 4.4.1 ARTS ET CULTURE | 28 |
| 4.4.2 SPORTS ET LOISIRS | 28 |
| CHAPITRE V: ACTIVITES ECONOMIQUES | 28 |
| 5.1 AGRICULTURE | 28 |
| 5.2 ELEVAGE | 31 |
| 5.3 PECHE, PISCICULTURE ET CHASSE | 33 |
| 5.4 TRANSFORMATION ET STOCKAGE | 33 |
| 5.4 ARTISANAT | 34 |
| 5.5 COMMERCE | 34 |
| 5.6 TRANSPORT ET COMMUNICATION | 35 |
| 5.7 TOURISME ET HOTELLERIE | 35 |
| 5.9 INDUSTRIE | 36 |
| 5.10 RESSOURCES EXPLOITABLES | 36 |

| | |
|---|-----------|
| CHAPITRE VI : ELABORATION, MISE EN ŒUVRE ET SUIVI EVALUATION DU BUDGET COMMUNAL..... | 37 |
| 6.1 PROCESSUS D'ELABORATION DU BUDGET..... | 37 |
| 6.2 ANALYSE DU BUDGET DE LA COMMUNE | 38 |
| 6.2.1 ANALYSE GLOBALE DU BUDGET..... | 38 |
| 6.2.2 ANALYSE DES SOURCES DE RECETTES DE LA COMMUNE..... | 41 |
| CHAPITRE VII : STRATEGIES DE VALORISATION DES FILIERES PORTEUSES | 42 |
| 7.1 DEFINITION ET CRITERES DE CHOIX DES FILIERES PORTEUSES..... | 42 |
| 7.1.1 DEFINITION D'UNE FILIERE | 42 |
| 7.1.2 LES FILIERES CRITERES DE CHOIX DES FILIERES PORTEUSES..... | 42 |
| 7.2 LES ETAPES D'ANALYSE DES FILIERES | 43 |
| 7.3 IDENTIFICATION DES FILIERES PORTEUSES DE LA COMMUNE DE BOUKOUMBE | 45 |
| 7.3.1 FILIERES PORTEUSES DANS LA COMMUNE DE BOUKOUMBE | 45 |
| 7.3.2 FILIERE LEVIER DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE BOUKOUMBE | 46 |
| 7.4 STRATEGIE DE VALORISATION DE LA FILIERE LEVIER : LE TOURISME..... | 46 |
| 7.4.1 CARACTERISTIQUES DE LA FILIERE | 46 |
| 7.4.2 ORGANISATION DE LA FILIERE ET LES PRINCIPAUX ACTEURS..... | 47 |
| 7.4.3 STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE AU NIVEAU NATIONAL..... | 47 |
| 7.4.4 STRATEGIES COMMUNALES | 48 |
| CHAPITRE VIII : CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS | 49 |
| ANNEXES..... | 50 |

Liste des tableaux

Tableau n°1 : Répartition des villages et quartiers de ville de Boukombé par arrondissement

Tableau n°2 : Domaines d'intervention des Services déconcentrés de l'Etat dans la Commune

Tableau n°3: Populations par sexe des différents arrondissements de la Commune

Tableau n°4: Structure de la population de la Commune par âge et par sexe selon les milieux de résidence

Tableau n°5 : Les structures et projets intervenant dans la commune

Tableau n°6 Etat des lieux des centres de santé de la Commune de Boukombé

Tableau n°7: Etat des lieux des écoles de la commune de Boukombé 2003 – 2004

Tableau n°8: Situation de l'alphabétisation dans la commune de Boukombé

Tableau n°9: Statistiques agricoles de 1998 à 2003 dans la Commune

Tableau n°10: Superficie travaillée à la culture attelée

Tableau n°11 : Taille du cheptel en 2004

Tableau n°12 : Etapes d'élaboration du budget communal

Tableau n°13: Situation de recouvrements des recettes et des investissements effectués à dans la Commune de 1998 à juillet 2004

Tableau N°14 : Equilibre financier de la Commune de Boukombé

Tableau n°15 : Les 5 filières porteuses de la commune de Boukombé

Tableau n°16: Filière levier de développement de la commune et raisons de choix

Liste des figures

Figure n°1 : Répartition des ménages de Boukombé dans les différents arrondissements

Sigles et abréviations

| | |
|---------|--|
| AGeFIB | Agence de Financement des Initiatives de Base |
| ASF | Association des Services Financiers |
| CeCPA | Centre Communal de Promotion Agricole |
| CeRPA | Centre Régional de Promotion Agricole |
| CLCAM | Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel |
| CSAF | Chef Service Affaires Financières |
| FED | Fonds Européen de Développement |
| FENAB | Fédération Nationale des Artisans du Bénin |
| HAADI | Projet Hydraulique et Assainissement en Appui au Développement Institutionnel des communes |
| INSAE | Institut National de Statistique et d'Analyse Economique |
| LISA | Projet de Lutte Intégrée pour la Sécurité Alimentaire |
| MAEP | Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche |
| MCPD | Ministère Chargé du Plan, de la Prospective et du Développement |
| MICPE | Ministère de l'Industrie, du commerce et de la promotion de l'Emploi |
| MSP | Ministère de la Santé Publique |
| ONG | Organisation Non Gouvernementale |
| OPGF | Organisation Paysanne de Gestion de Filière |
| PADEL | Projet de Développement Local |
| PADPA | Programme d'Appui au Développement de la Pêche dans l'Artisanale |
| PADSA | Programme d'Appui au Développement de la Pêche dans l'Artisanale |
| PAEPA | Projet d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement |
| PAMRAD | Projet d'Appui au Développement du Monde Rural de l'Atacora et la Donga |
| PAPME | Programme d'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises |
| PDC | Plan de Développement Communal |
| PDM | Programme de Développement Municipal |
| PDR | Projet de Désenclavement Rural |
| PDRT | Programme de Développement des plantes à Racines et Tubercules |
| PGTRN | Projet de Gestion des Terroirs et des ressources Naturelles |
| PME | Petites et Moyennes Entreprises |
| ProCGRN | Projet de Conservation et de Gestion des Ressources naturelles |

| | |
|----------|--|
| PRODECOM | Programme d'appui au Démarrage des Communes |
| RGPH | Recensement Général de la Population et de l'Habitat |
| SBEE | Société Béninoise d'Energie Electrique |
| SNV | Organisation Néerlandaise pour le Développement |
| SONEB | Société des Eaux du Bénin |
| MICPE | Ministère de l'Industrie, du commerce et de la promotion de l'Emploi |
| PGTRN | Projet de Gestion des Terroirs et des ressources Naturelles |
| PME | Petites et Moyennes Entreprises |
| ProCGRN | Projet de Conservation et de Gestion des Ressources naturelles |
| PRODECOM | Programme d'appui au Démarrage des Communes |
| RGPH | Recensement Général de la Population et de l'Habitat |
| SNV | Organisation Néerlandaise pour le Développement |
| UCPC | Union Communale des Producteurs de Coton |

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos vifs remerciements à la Mission de Décentralisation et au PRODECOM (Programme d'Appui au Démarrage des Communes) pour la confiance qu'ils nous ont accordée pour la réalisation de l'étude monographique de la Commune de Boukoumbé

Nos remerciements vont aussi à Monsieur le Maire de la commune, au Conseil communal, aux Responsables des services techniques déconcentrés et aux acteurs intervenant en appui au développement de la commune de Boukoumbé pour leur disponibilité et leur contribution.

INTRODUCTION

Au Bénin, d'une manière générale, et au niveau local en particulier, les acteurs économiques rencontrent des difficultés pour développer leurs activités. Ces difficultés sont de deux ordres :

- Au plan institutionnel, l'environnement est peu favorable à leur implantation et leur développement (absence d'infrastructures adéquates et d'incitations fiscales, ...)
- Au plan professionnel le secteur privé local est peu structuré.

Les vraies raisons qui expliquent ces difficultés sont les suivantes :

- L'insuffisance des ressources financières dont dispose les communes. En effet, l'Etat continue de prélever une bonne partie des ressources fiscales communales pour alimenter son budget. Par suite, les subventions d'investissement allouées par l'Etat aux communes sont encore faibles voire inexistantes. Enfin, une bonne partie des aides internationales destinées aux communes transitent par le budget national ou les ministères sectoriels et réduit la marge de manœuvre des communes dans l'utilisation des fonds et le choix de leurs domaines d'intervention prioritaires.
- L'imprécision et parfois le caractère restrictif du cadre juridique, réglementaire et institutionnel d'intervention des collectivités locales (compétences) dans les textes de loi sur la décentralisation.
- L'insuffisance ou parfois le manque de ressources humaines compétentes et de savoir-faire en matière de développement économique local.

En conséquence, le potentiel économique est faiblement valorisé ce qui limite la création de richesse et d'emploi au niveau local.

Trois ans après la mise en place effective de la décentralisation au Bénin, il importe de s'interroger sur le rôle des communes dans la promotion économique de leur territoire. C'est l'objet de la présente « étude sur le rôle des communes dans la promotion économique local et la valorisation des filières porteuses ».

Cette étude s'efforce de répondre aux quatre grandes interrogations ci-après :

- Quelles sont les potentialités économiques de chaque commune ?
- Quel peut être précisément le rôle des communes dans la valorisation de leurs potentialités économiques ?
- Selon quelles modalités les communes peuvent-elles intervenir en soutien au développement économique de leur territoire ? Jusqu'où peuvent-elles

aller sans se substituer au secteur privé et sortir de leur rôle ? Doivent-elles porter elles-mêmes les actions ou les déléguer à d'autres acteurs ? Lesquels ? Quelle instance de dialogue avec les acteurs économiques ?

- Quels procédures, dispositifs, actions ou outils la commune doit-elle développer pour répondre le mieux possible aux attentes des acteurs économiques ?

Réalisée par le cabinet Afrique Conseil, cette étude est financée par le PRODECOM, et vise à aider les maires, les élus locaux et les principaux acteurs économiques locaux à :

- identifier les filières porteuses de développement de leur localité ;
- choisir les principales filières porteuses de chaque commune ;
- s'enrichir des expériences déjà menées dans le domaine de la promotion de l'économie locale ;
- identifier les mesures, outils et approches nécessaires à leur valorisation ;
- créer un cadre plus favorable à la valorisation des filières porteuses.

Au terme de cette étude, il est attendu que :

- les communes connaissent leur rôle dans la promotion économique de leur territoire ;
- les communes connaissent les filières porteuses et les opportunités de leur valorisation ;
- les communes appréhendent les outils, les mesures et les approches nécessaires à la promotion de l'économie locale ;
- les communes disposent de monographie économique de leur territoire.

L'étude est conduite sous l'égide de la Mission de Décentralisation et d'un Comité de suivi composé des représentants des ministères sectoriels et des partenaires intéressés par la problématique de la promotion du développement économique local. Elle est exécutée en six principales étapes que sont :

- Etape 1 : Préparation et planification de l'étude : mise en place de l'équipe de pilotage, cadrage de la mission avec le commanditaire, planification et validation de l'agenda de déroulement de l'étude, collecte de la documentation dans les structures ministérielles (MAEP, MICPE, MSP, ...), des institutions partenaires au développement (SNV, ProCGRN & PGTRN/GTZ.....)
- Etape 2 : Collecte des données sur les expériences de développement local au niveau des communes sur la vie économique (filières : acteurs impliqués, organisation, problématique, rencontre avec les personnes ressources) et dans les domaines socioculturels. Cette collecte a été faite aux moyens

d'entretiens avec les élus locaux et le personnel technique de la mairie, les responsables des services déconcentrés et les responsables d'ONG et de projets intervenant dans le développement de la commune

- Etape 3 : Réalisation des ateliers régionaux par zone agro écologique (8)
- Etape 4 : Elaboration des monographies économiques communales sur la base des données recueillies au cours des étapes précédentes ;
- Etape 5 : Réalisation d'un atelier national de validation des résultats de l'étude au quel ont pris part les élus locaux, les membres du Comité de Suivi, les représentants des structures publiques et privées chargées de la promotion de l'économie locale, les représentants de la cellule du FED et du PDM etc.....
- Etape 6 : Elaboration du rapport définitif de l'étude

Le présent document rend compte du rapport de la monographie économique de la Commune de Boukoubé et est structuré outre l'introduction, en huit chapitres à savoir :

Chapitre 1 : Cadre physique et administratif

Chapitre 2 : Population

Chapitre 3 : Organisation sociale

Chapitre 4 : Secteurs sociaux

Chapitre 5 : Activités économiques

Chapitre 6 : Elaboration, mise en œuvre et suivi évaluation du budget communal

Chapitre 7 : Stratégie de valorisation des filières porteuses

Chapitre 8 : Conclusion et recommandations

CHAPITRE I : CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF

1.1 Situation géographique et cadre physique

La commune de Boukoumbé, l'une des Neuf (9) communes que compte le département de l'Atacora, est située au Nord-Ouest du Département. Elle est localisée entre 10° et 10°40' de la latitude Nord et 0°75' et 1°30' de la Longitude Est. La superficie de Boukoumbé est de 1 036 Km². dont 342 km² sont cultivables (soit 33%). La Commune de Boukoumbé est limitée au Nord-Est par la Commune de Tanguiéta, au Nord-Ouest par celle de Cobly, au Sud par la Commune de Natitingou, à l'Est par la Commune de et Toucountouna et à l'Ouest par la République du Togo.

Boukoumbé est sous un climat de type soudano guinéen, caractérisé par une saison pluvieuse d'Avril à Octobre et une saison sèche allant de novembre à mars. Les températures moyennes mensuelles ne descendent pratiquement pas en dessous de 20°, les écarts mensuels restent faibles (36° en mars au plus chaud et 24° en Août au plus frais). La pluviométrie annuelle moyenne est

1100 mm et les précipitations sont irrégulièrement réparties tout au long de la saison pluvieuse, ce qui constitue un frein pour le développement de l'agriculture. La région de Boukoumbé est soumise à l'harmattan, vent sec et chaud qui souffle entre les mois de novembre et février. A partir de fin mars, la région est sous l'influence de la mousson océanique qui apporte la pluie. .

Le relief de Boukoumbé se présente comme une vaste pénéplaine reposant en grande partie sur les séries de Kandé-Boukombé et bordé à l'Ouest par celles du Buem. La Commune de Boukoumbé est bordée à l'Est par le dernier maillon de la chaîne de l'Atacora. Son relief escarpé est dû à cette chaîne qui est à la base de son enclavement dû à l'orographie, de la faible disponibilité en eau et de l'exiguïté des sols cultivables doublée de leur très forte dégradation. En effet l'Atacorien est principalement constitué par une importante assise de quartzite et de mécaschistes inter stratifiés affleurant généralement dans le fonds des talwegs de l'Atacora.

Les sols de la Commune de Boukoumbé sont pour la majorité des sols ferrugineux tropicaux lessivés. On distingue 5 grandes classes à savoir les *sols minéraux bruts* (profondeur inférieure à 10 cm), les *sols peu évolués* (profondeur de 10 à 30 cm), les *sols ferrugineux tropicaux lessivés* (profondeur de 3 à 100 cm) et les *sols hydromorphes* dans les bas-fonds. Ces sols sont caractérisés par une faible teneur en matière organique, une texture sableuse, une structure à tendance particulière et sensible à l'érosion.

Les principales propriétés de ces sols et leur évolution sont influencées par la topographie assez tourmentée et par la nature de la roche sous jacente. Les sols hydromorphes des bas fonds ont encore un bon potentiel de fertilité et justifient une meilleure valorisation à travers des aménagements. De grands bas-fonds existent dans la zone Ouest (Korontière, Ouest Manta, Ouest Tabota). En dehors de ces grands bas-fonds, il existent beaucoup de petits bas-fonds dans lesquels les femmes cultivent du riz.

La végétation de Boukoumbé est caractérisée par des formations de type forêt claire et savane arborée et arbustive. Elle est presque entièrement dégradée par l'action humaine et ne subsiste plus que sous forme de reliques forestières isolées (forêts sacrées, cimetières, bas-fonds) dans les localités de Korontière, de Koussoucingou et de Kouporgou. Ces forêts ont été déboisées par abus d'exploitation ce qui entraîne une manifestation de sahélistation parce qu'elles sont clairsemées avec les essences comme le baobab, le rônier, le néré, le karité, le kapokier, le faux acajou. Ces espèces ont été préservées à cause de leur utilité pour la population. Le niveau de dégradation de la végétation de Boukoumbé, due à l'action humaine, a entraîné une rareté des espèces animales. Ce qui reste de la population faunique à Boukoumbé est constitué essentiellement de rares herbivores (biches), de quelques carnivores (singes), de rongeurs (aulacodes, lapins, rats) et d'oiseaux (francollins et pintades sauvages).

Le réseau hydrographique est composé de deux (2) fleuves et vingt deux (22) sources. Les principaux plans d'eau de Boukoumbé sont :

- La rivière Kouniti dans les Arrondissements de Boukoumbé et de Koussou,
- La rivière Koumagou dans les Arrondissements de Korontière et de Natta,
- Les retenues d'eau de Koukongou (Korontière), Koukpangou (Manta), de Koudogou et de Kouwonatougou (Natta), celles de Koumontchirgou et de Ditchandia (Boukoumbé).

1.2 Cadre Administratif

1.2.1 Aspect administratif

La Commune de Boukoumbé comprend sept (7) arrondissements subdivisés en 71 villages et quartiers de ville. Le tableau 1 présente la répartition des villages par arrondissement.

Tableau 1 : Répartition des villages et quartiers de ville par arrondissement

| Arrondissement | Nombre de villages | Villages et quartiers |
|----------------------|--------------------|---|
| DIPOLI | 6 | Dikoumini, Dimansouri, Dipoli, Dissapoli, Mantchari, Otanongou |
| NATTA | 11 | Dipokor Fontri, Koucointiegou, Koudogou, Koukoua, Koumagou-B, Kounagnigou, Kounakogou, Kouporgou, Kouwotchirgou, Kouwonatougou, Koutangou |
| KORONTIERE | 7 | Agbonte, Koukongou, Koupagou Kounfe, Koutchatie, Kouya, Okouaro, Tassayota |
| TABOTA | 11 | Dikouani, Dipintakouani, Koubègou, Koubentiegou, Koukogou, Koudadagou, Koukouatougou, Tabota, Takotchienta, Tatouta, Yatie |
| KOSSOUCOINGOU | 9 | Didompe, Koukouankouangou, Koussoucoingou, Koussounougou, Koutayagou, Kouyangou, Takouanta, Tchapeta, Tipaoti |
| MANTA | 11 | Dikon-Hein, Dikouteni, Dimatima, Dipokor I, Kouhingou, Dipokor II, Koukouangou, Koumadogou, Koutangou, Takotieta, Tatchadieta |
| BOUKOUMBE | 16 | Ditchindia, Koudahongou, Koukouangou, Koukouatchiengou, Koumagou, Koumontchirgou, Kounadogou, Kountchougou, Koupagou, Koussetiegou, Koussoucouangou, Koutagou, Koutatiegou, Koutchata, Koutchatahongou, Zongo |
| TOTAL Commune | 71 | |

Source : RGPH3, INSAE (2002) + enquêtes terrain (2006)

1.2.2 Services techniques, services déconcentrés de l'Etat

Selon l'arrêté communal N°066/005/MB-SG-BAG du 5 Janvier 2004 portant organisation de la commune de Boukoumbé, on retrouve 9 différents services qui animent l'administration communale. Il s'agit des services suivants :

- Le secrétariat Particulier (SP)
- Le service des Affaires Générales
- Le Service des Affaires Domaniales et Environnementales (SADE)
- Le Service des Affaires Financières (SAF)
- Le Service des Transmissions (STr)
- Le Service de l'Etat Civil et de la Population (SECP)
- Le Service du Développement Local et de la Planification (SDLP)
- Le Service de l'Information de la Communication des Archives et de la Documentation (SICAD)

- Le Service Technique (ST)

Par manque de personnel, certains services comme le Service Technique ne sont pas opérationnels. En plus de ces services sus-cités, chaque arrondissement dispose d'un Bureau d'arrondissement dirigé par un chef d'arrondissement faisant partie du Conseil Communal. Ces bureaux sont pour la plupart en état de délabrement. Le personnel et le matériel bureautique font cruellement défaut.

La commune de Boukoubé dispose de quelques services déconcentrés de l'Etat qui dépendent des Directions Départementales installées dans le chef lieu du Département de l'Atacora à Natitingou. Les services déconcentrés de l'Etat qui sont opérationnels à Boukoubé sont présentés dans le tableau n°2.

Tableau n°2 : Domaines d'intervention des Services déconcentrés de l'Etat dans la Commune de Boukoubé

| Structures | Domaine d'intervention |
|---|---|
| Service des Postes, Téléphone et Télécommunications (OPT) | Services postaux et communication |
| Brigade de Gendarmerie | Sécurité des personnes et des biens |
| Circonscription Scolaire | Gestion de l'enseignement formel au niveau communal |
| Centre Communal de promotion Agricole (CeCPA) | Encadrement des producteurs et éleveurs |
| Antenne de la SONEB et de la SBEE | Approvisionnement en eau potable et en énergie électrique |
| Centres de santé | Soins sanitaires, Vaccinations |
| Service des impôts (RI) | Collecte des impôts |
| Recette Perception | Centralisation des recettes et les dépenses publiques de la collectivité locale ; Gestion des taxes indirectes perçues par le biais des agents auxiliaires de recettes. |
| Centre de promotion Sociale | Appui socio-sanitaire ; Micro crédit aux femmes et groupements. |
| Service de l'alphabétisation | Développement de l'alphabétisation dans la commune |
| Douane | Réalisation des activités douanières à la frontière bénino-togolaise |

Source : PDC (2003)

CHAPITRE II : POPULATION

2.1 Etat de la population

Selon le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH.3) de 2002, la population de la commune de Boukombé est de 60.568 habitants avec 29 523 hommes (48,7%) et 31 045 femmes (51,3%). Cette population est répartie dans 71 villages des sept arrondissements comme l'indique le tableau n°3 ci-dessous.

Tableau n°3: Populations par sexe des différents arrondissements de la Commune de Boukombé

| Arrondissement | Population | | |
|---------------------------------|---------------|---------------|---------------|
| | Totale | Masculin | Féminin |
| DIPOLI | 5 959 | 2 901 | 3 058 |
| KOROUTIERE | 6 826 | 3 252 | 3 574 |
| KOSSOUCOINGOU | 3 589 | 1 772 | 1 817 |
| MANTA | 10 683 | 5 160 | 5 523 |
| NATTA | 7 857 | 3 942 | 3 915 |
| TABOTA | 8 811 | 4 259 | 4 552 |
| BOUKOUMBE | 16 843 | 8 237 | 8 606 |
| Commune de BOUKOUMBE | 60 568 | 29 523 | 31 045 |

Source : RGPH3, INSAE (2002)

Comparativement à d'autres communes de l'Atacora, le niveau de croissance de cette population n'est pas trop élevé car de 1992 à 2002 elle n'a connu qu'un accroissement de 3,5% en passant de 58 416 habitants à 60 568 habitants.

La structure par âge, par sexe selon le milieu de résidence de la population est présentée dans le tableau n°4.

Tableau n°4: Structure de la population de la Commune de Boukombé par âge et par sexe selon les milieux de résidence

| | Tous Milieux | | | Milieu Urbain | | | Milieu Rural | | |
|--------------------------|--------------|----------|---------|---------------|----------|---------|--------------|----------|---------|
| | Total | Masculin | Féminin | Total | Masculin | Féminin | Total | Masculin | Féminin |
| COM: Boukombé | 60 568 | 29 523 | 31 045 | 16 843 | 8 237 | 8 606 | 43 725 | 21 286 | 22 439 |
| Moins d'un an | 2 529 | 1 303 | 1 226 | 645 | 317 | 328 | 1 884 | 986 | 898 |
| 1- 4 ans | 9 597 | 4 885 | 4 712 | 2 457 | 1 250 | 1 207 | 7 140 | 3 635 | 3 505 |
| 5- 9 ans | 11 131 | 5 973 | 5 158 | 2 926 | 1 583 | 1 343 | 8 205 | 4 390 | 3 815 |
| 10- 14 ans | 5 905 | 3 318 | 2 587 | 1 694 | 898 | 796 | 4 211 | 2 420 | 1 791 |
| 15- 19 ans | 4 648 | 2 203 | 2 445 | 1 367 | 690 | 677 | 3 281 | 1 513 | 1 768 |
| 20- 24 ans | 3 993 | 1 563 | 2 430 | 1 118 | 440 | 678 | 2 875 | 1 123 | 1 752 |
| 25- 29 ans | 3 567 | 1 480 | 2 087 | 1 015 | 433 | 582 | 2 552 | 1 047 | 1 505 |
| 30- 34 ans | 3 342 | 1 369 | 1 973 | 957 | 420 | 537 | 2 385 | 949 | 1 436 |
| 35- 39 ans | 3 183 | 1 217 | 1 966 | 952 | 386 | 566 | 2 231 | 831 | 1 400 |
| 40- 44 ans | 2 895 | 1 267 | 1 628 | 791 | 339 | 452 | 2 104 | 928 | 1 176 |
| 45- 49 ans | 2 669 | 1 238 | 1 431 | 738 | 359 | 379 | 1 931 | 879 | 1 052 |
| 50- 54 ans | 2 128 | 1 082 | 1 046 | 641 | 334 | 307 | 1 487 | 748 | 739 |
| 55- 59 ans | 1 528 | 804 | 724 | 446 | 226 | 220 | 1 082 | 578 | 504 |
| 60- 64 ans | 1 273 | 638 | 635 | 400 | 186 | 214 | 873 | 452 | 421 |
| 65- 69 ans | 986 | 487 | 499 | 284 | 131 | 153 | 702 | 356 | 346 |
| 70- 74 ans | 598 | 333 | 265 | 220 | 122 | 98 | 378 | 211 | 167 |
| 75- 79 ans | 274 | 174 | 100 | 84 | 53 | 31 | 190 | 121 | 69 |
| 80- 84 ans | 122 | 82 | 40 | 51 | 35 | 16 | 71 | 47 | 24 |
| 85- 89 ans | 58 | 32 | 26 | 16 | 10 | 6 | 42 | 22 | 20 |
| 90- 94 ans | 35 | 22 | 13 | 15 | 8 | 7 | 20 | 14 | 6 |
| 95- 98 ans | 106 | 52 | 54 | 25 | 16 | 9 | 81 | 36 | 45 |
| Non Déclaré | 1 | 1 | - | 1 | 1 | - | - | - | - |

Source : RGPH3, INSAE (2002)

Le tableau n°4 montre que la population de Boukombé est très jeune car 79 % de personnes sont âgées de moins de 40 ans. La population active, celle âgée de 15 à 60 ans, constitue 46 % de l'effectif total. Une concentration de la population en milieu rural est notée avec une population rurale représentant 72,2%.

2.2 Mouvements de la population

Les mouvements migratoires observés dans la Commune de Boukombé sont de types internes et externes, temporaires ou définitifs. A la recherche de terres plus fertiles, les populations se déplacent d'un village à un autre à l'intérieur de la commune, surtout vers les villages de Koutayagou et Diboni à coté du Togo. Elles s'y installent juste pour la campagne agricole ou définitivement.

En saison pluvieuse, on remarque également une émigration temporaire de la main-d'œuvre agricole constituée essentiellement des jeunes vers les autres communes de l'Atacora. L'émigration se fait à l'intérieur et à l'extérieur du Bénin. A l'intérieur du Bénin, les déplacements se font vers les régions de la Donga, du Borgou, de l'Alibori des collines et du Plateau alors que les déplacements au-delà des frontières nationales se font vers le Nigéria, le Ghana et le Togo. Les motifs de ces déplacements des populations vers l'extérieur sont souvent la recherche de terres fertiles et du travail salarié en vue d'obtenir les moyens financiers nécessaires pour l'acquisition de certains équipements de première nécessité tels que la bicyclette, le poste radio, les vêtements etc...Certains s'y installent définitivement tandis que d'autres reviennent après 3 à 5 mois de séjour.

2.3 Ménages

La commune de Boukombé compte 11 135 ménages d'après le RGPH3. La taille moyenne d'un ménage est estimée à 6 personnes. La figure n°1 présente la répartition des ménages dans les différents arrondissements.

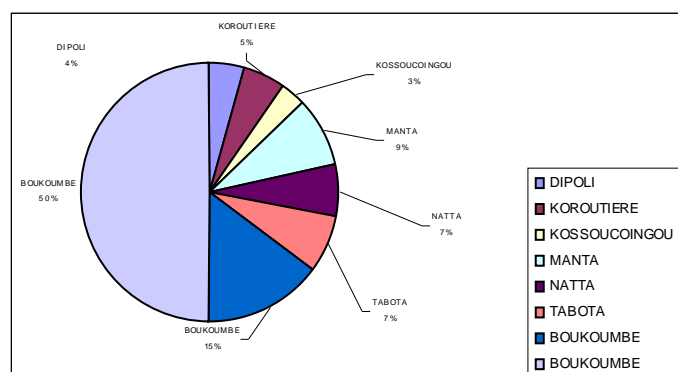


Figure n°1 : Répartition des ménages de Boukombé dans les différents arrondissements

2.4 Ethnies dominantes

La Commune de Boukoumbé est occupée essentiellement par le peuple Otammari. En effet, originaires de Dinaba au Burkina Faso, les batammaaba, fondateurs de la communauté de Boukoumbé se seraient d'abord installés à Koubentiéguou (Arrondissement de Tabota) avant d'occuper les autres zones de la Commune.

2.5 Religions dominantes

La religion traditionnelle est dominante à Boukoumbé. Elle représente 92,8 % de la population. Le catholicisme représente 3,9 %, l'islam 1,7 % les protestants et autres 1,4 %.

2.6 Habitat

Le peuple Otammari se distingue particulièrement des autres peuples par son habitat à étages très impressionnant appelé « *Tata Somba* ». Cet habitat dispersé, forme un beau paysage pittoresque saisissant, constituant ainsi le centre de mire de nombreux touristes. L'habitat est essentiellement de type traditionnel à Boukoumbé.

Mais avec la culture de coton qui accroît de façon sensible le pouvoir d'achat des producteurs, on note une cohabitation du tata avec les maisons rectangulaires semi-durs recouvertes de feuilles de tôle. Avec ce nouveau mode de vie, le tata perd de plus en plus sa valeur et est utilisé dans ces cas comme lieu des cérémonies familiales. Il s'avère impérieux de valoriser ce type d'habitat qui suscite l'admiration des touristes si les autorités communales veulent réellement promouvoir le tourisme.

Des sept (7) arrondissements de la commune, seul l'arrondissement central a connu un début de lotissement. Il existe des plans fonciers ruraux réalisés avec l'appui du PGTRN et un projet de lotissement de l'arrondissement de Manta. Mais Boukoumbé ne dispose pas encore d'un plan d'urbanisme.

L'assainissement reste embryonnaire. La défécation en pleine nature est encore largement pratiquée et les ordures sont jetées dans la nature en dépôts sauvages ; ce qui présente de grands risques pour la santé des populations. Dans la ville de Boukoumbé, le problème de dépotoirs sauvages d'ordures est ressenti du fait de la relative concentration humaine ; ce qui n'est pas encore le cas des autres arrondissements qui sont caractérisés par l'habitat dispersé. Dans des conditions de non disponibilité de points d'eau potable à proximité des habitants de certains

villages de grande concentration d'habitations, l'évacuation des excréments humains et d'animaux domestiques pose des problèmes de santé.

La SBEE installée au chef lieu de la commune ne satisfait qu'une partie des quartiers centraux de l'arrondissement urbain en énergie électrique. Le temps de fourniture est limité de 19 heures à 8 heures de matin. Cette faible couverture, due surtout à la dispersion de l'habitat et à l'installation anarchique des populations, oblige la majorité des populations à utiliser le pétrole comme source d'énergie.

Le nombre de personnes touchées par un point d'eau fonctionnel à Boukombé est très faible. La plupart des puits traditionnels existants tarissent en saison sèche. Sur les 217 points d'eau dont dispose la commune, 58 ne sont pas fonctionnels. En effet, il existe 100 forages équipés dont 84 fonctionnels et 117 puits à grand diamètre dont 75 fonctionnels. Les points d'eau non fonctionnels le sont soit par manque de moyens financiers pour les réparations, soit à cause de la non disponibilité des pièces de rechange. Le réseau de la SONEB mis en service depuis le 10 mars 1987 ne dessert qu'une partie des quartiers centraux avec 4 km d'eau courante. Le nombre d'abonnés à l'eau courante est de 177 personnes entre 1987 et 2003, ce qui montre que les utilisateurs et utilisatrices de l'eau de puits à grand diamètre et surtout des eaux de surface sont encore très nombreux.

Le chef lieu de la commune dispose d'un bureau des services de la poste et de la communication. Le réseau téléphonique existant actuellement dans la commune a une capacité limitée et ne dessert que quelques abonnés privés.

CHAPITRE III : ORGANISATION SOCIALE

3.1 Pouvoir politique traditionnel

Il n'existe pas de pouvoir politique traditionnel en tant que tel mais il convient de noter que chaque clan a son chef et son pouvoir reste localisé à l'espace occupé par ce clan.

3.2 Organisation de la société civile

L'organisation de la société civile de Boukoubé est faite surtout autour des activités de production agricole, de l'enseignement/éducation, de la gestion des centres de santé, de l'épargne crédit, etc. Cette organisation se traduit par des associations et groupements locaux qui regroupent aussi bien les hommes que les femmes autour des centres d'intérêts communs. Les principales organisations rencontrées dans la Commune de Boukoubé sont :

- Les Groupements Villageois des Producteurs de Coton (GVPC) constitués autour de la filière coton pour faciliter l'approvisionnement en intrants coton à crédit et la commercialisation du coton graine ;
- Les Groupements de Femmes (GF) qui sont formés pour mener des activités de production en communs ou pour bénéficier de micro financements de façon solidaire. Ils s'adonnent à la transformation agro-alimentaire, au petit commerce et à la production végétale ;
- L'Union Communale des Producteurs de Coton (UCPC), l'union assure essentiellement l'organisation de l'approvisionnement des producteurs en intrants de coton et l'organisation de la commercialisation primaire du coton graine par les producteurs.
- Les Comités de Gestion des Centres de Santé (COGEA) ;
- Les Associations des Parents d'élèves (APE) ;
- L'Association de développement de Boukoubé (TIBAANTA) ;
- L'Association des femmes de Boukoubé (TIKONNA) ;
- L'Union des Femmes de Boukoubé (UfeDeB) ;
- Les Caisses Villageoises d'Epargne et de Crédits.

3.3 Structures d'accompagnement du développement de la commune

Plusieurs institutions de la société civile et de nombreux projets accompagnent le développement de la commune de Boukombé. Les activités de développement réalisées au cours des Cinq (5) dernières années dans la commune se résument aux actions menées par les structures extérieures d'intervention que sont les ONGs, les projets ou programmes de développement local, les services déconcentrés de l'Etat.

Le tableau n°5 présente les structures et projets intervenants dans la Commune de Boukombé.

Tableau n°5 : Les structures et projets intervenants dans la commune

| NOM DE LA STRUCTURE | DOMAINE D'ACTIVITE | REALISATION FAITE DANS LA COMMUNE |
|--|---|--|
| UNSO | Environnement- Reboisement | Pépinière à Korontière Fournitures de plants pour réalisation de plantations |
| CeCPA | Agriculture Santé animale Apiculture | Aménagement des bas-fonds Construction des puits |
| AFVP | Sécurité alimentaire / micro finance (PILSA) | Construction des magasins Réalisation de diguettes Octroi de crédits |
| DANA | Sécurité alimentaire | Maraîchage Construction de magasins Promotion culture attelée |
| SNV / PADES / PADIC | Appui à la maîtrise d'ouvrage Formation technique Alphabétisation Eau potable | Construction d'écoles Construction de puits Construction de centres de rencontre des femmes pour la promotion féminine Réalisation de forages |
| AGeFIB | Appui à la réalisation d'infrastructures | Construction d'écoles et de magasins |
| Peace Corps | Infrastructures scolaires Environnement | Construction d'écoles Installation de plantation d'anacardiens au CEG Construction foyers améliorés Fabrication sirop |
| PGTRN/PROCGRN Alpha et Oméga Environnement | PGTRN Gestion Ressources Naturelles | Aménagement du terroir PFR (plan foncier rural à Natta et Korontière) |

| NOM DE LA STRUCTURE | DOMAINE D'ACTIVITE | REALISATION FAITE DANS LA COMMUNE |
|----------------------------|---|--|
| | | Construction de retenue d'eau, captage de sources, aménagement des mares et bas-fonds Reboisement Alphabétisation Promotion culture de champignon et apiculture |
| PNUD / PADEL | Gestion des Ressources Naturelles Infrastructures Socio-communautaires | Construction de magasins Construction d'Unités villageoise de santé Réalisation de pépinières Reboisement à Dissapoli |
| ONG Alpha & Oméga | PDRT (Agriculture et transformation) PROMIC (Micro-finance et commercialisation) SIL Alphabétisation ProCGRN Programme de Conservation et de Gestion des Ressources Naturelles | Production de tubercules et racines (fabrication de gari) Octroi de crédit Alphabétisation construction de salle Réalisation en cours |
| GRAPAD | ACEF Education des filles | Appui à la scolarisation des filles |
| AMAE | Environnement | Construction et réhabilitation des puits |
| KUWEERI | Santé communautaire | Exploitation et gestion des centres de soins à Dissapoli et à Natta |
| GrADED | Micro-finance Assainissement et hygiène Alphabétisation | Octroi de crédit Appui conseil à la sensibilisation |
| INRAB | Recherches agricoles | Reboisement : champs d'essai |
| SERESA | Recherches agricoles Semences améliorées | Champs d'essai |
| ACCER | Mouvements migratoires | Formation des jeunes filles |
| ESPACE VERT | Environnement / Micro-finance | Octroi de crédit Appui au reboisement |
| BUBDOS | Alphabétisation GRN (Gestion Ressources Naturelles) Infrastructures | Octroi de crédit Construction magasins de stockage |
| CERD- BENIN | Culture Infrastructure scolaire Reboisement | Construction 1 module de deux classes à Kouwentakouangou Plantation d'anacardiens et manguiers (3 ha |

| NOM DE LA STRUCTURE | DOMAINE D'ACTIVITE | REALISATION FAITE DANS LA COMMUNE |
|--|---------------------------------------|--|
| | | verger à Koussou) |
| L.M.L | Education, santé, eau potable | Distribution de lampes, livres pour bibliothèques, dotation médicament, équipement sportif |
| PISEA | Agriculture | Crédit agricole pour la culture du manioc à Kouwentakouangou Appui conseil en agriculture Elevage et activités économiques (appui financier) |
| Aide et Action | Education | Sensibilisation sur la scolarisation des enfants Promotion à l'alphabétisation |
| CRS – BENIN | Scolarisation | Rations alimentaires aux jeunes filles scolarisées à Koussou centre et à Kouyangou |
| UCPC | Agriculture | Mise en place des intrants : semences, engrais Production Commercialisation |
| CONFESSIONS RELIGIEUSES | Œuvres sociales | Construction de chapelles Construction d'écoles Construction d'internats Ouverture de pistes Construction de latrines (à Koussou, et arrondissement central) |
| ARDET ATACORA | Tourisme et hôtellerie | Construction et exploitation auberge Belvédère à Koussou |
| GOUVERNEMENT (Ministère de la culture) | Tourisme | Construction village touristique |
| SOS – Boukombé | Scolarisation santé | Fournitures scolaires et équipement dans les centres de santé |
| SONAFOR | Développement forestier | Reboisement |
| TIBAANTA | Education Santé Communication | Bourse au collège d'étude Internat au CEG de Manta Remise de médicaments Radio communautaire |
| AKTIE Bénin | Education Alphabétisation Santé | Bourse pour 10 filles de collège Centre d'alphabétisation à Boukombé Construction du laboratoire à Boukombé, pharmacie, réfection infrastructures sanitaires, équipement |

Source: PDC (200) + Enquêtes de terrain (2006)

CHAPITRE IV : SECTEURS SOCIAUX

4.1 Santé

Boukombé dispose d'un (1) centre de santé communal, de six (6) centres de santé d'arrondissement et d'un centre de santé privé. En plus, il y a quelques Unité Villageois de Santé (UVS). Il se pose à ces différents centres de santé beaucoup de problèmes d'équipements / matériel de travail (radio de communication.) et de personnel qualifié permanent. Mais avec le programme de jumelage, la municipalité de Wisch (Pays-Bas) a mis à la disposition de la commune un fonds pour dynamiser les UVS des villages de Koudahongou (Boukombé Centre), Koucongou (Korontière), Takpanta (Koussou), Katenga (Natta) soutenues par des secouristes afin de pallier tant soit peu l'éloignement des populations des centres de santé.

A Tanguiéta (56 km de Boukombé) se trouve l'hôpital St Jean de Dieu qui est un hôpital de référence. A Natitingou (50 km de Boukombé) se trouvent le Centre Hospitalier Départemental et l'hôpital de zone sanitaire. Cependant, l'accessibilité à ces hôpitaux de référence est rendue difficile à cause de l'inadéquation des moyens de communication mis en place, de l'insuffisance des moyens de transport et de la position géographique de la commune.

Le tableau n°6 donne une image de l'Etat des lieux des centres de santé de Boukombé.

Tableau n°6 : Etat des lieux des centres de santé de la Commune de Boukombé

| Type de centre | Etat | | Médecins | | | | | Infirmiers | | | | | Sage femmes | | | | | Aide soignants | | | | | | |
|-------------------------|------|---------|----------|----|----------|----|--------|------------|-------|----|----------|----|-------------|----|-------|----|----------|----------------|--------|---|-------|--------|-------|---------------|
| | Bon | Délabré | Perm- | | Contrac- | | Commu- | | Perm- | | Contrac- | | Commu- | | Perm- | | Contrac- | | Commu- | | Perm- | Contr- | Comm- | Agent d'entr- |
| | | | IDE | IB | IDE | IB | IDE | IB | IDE | IB | IDE | IB | IDE | IB | IDE | IB | IDE | IB | | | | | | |
| CCS Bkbé | | X | | | 1 | | | | 1 | 1 | 1 | 2 | | | | | 2 | | | 3 | 1 | 6 | 2 | |
| CSA Dipoli | X | | | | | | | | | | | | | | | 1 | | | | | | | | |
| CSA Korontière | | X | | | | | | | 1 | | | | | | | | 1 | | | 1 | | 2 | | |
| CSA Manta | | X | | | | | | | 1 | | | | | | | | 1 | | | 2 | | 2 | | |
| CSA Natta | X | | | | | | | | 1 | | | 1 | | | | | | | | | | 1 | | |
| CSA Tabota | X | | | | | | | | 1 | | | | | | | | 1 | | | | | 2 | | |
| Centre de santé KUWEERI | X | | | | | | | | | | | 1 | 1 | | | | | | | 6 | | 1 | | |
| CSA Koussou | X | | | | | | | | 1 | | | | 1 | | | | | | | | | 2 | | |

Source : PDC

Légende : CCS= Centre Communal de Santé ; CSA= Centre de Santé d'Arrondissement ; Perm= Permanent ; Contrac= Contractuel ; Commu= Communautaire

4.2 Action sociale

Quelques structures interviennent dans la fourniture de certains services sociaux dans la commune. Il s'agit :

- Le Centre de Promotion Sociale de Boukombé vient en appui à la protection sociale des populations à travers le Programme Alimentaire Nutritionnel pour les activités de surveillance de la croissance des enfants de 0 à 5 ans.
- L'Eglise catholique a construit un orphelinat à TABAKOU pour la prise en charge des enfants abandonnés et orphelins et un centre de couture des filles déscolarisées et orphelines
- FSAB: prise en charge des filles (10 filles), scolarisation et suivi jusqu'à l'Université; appui au centre de santé CSC (médicaments, laboratoire des analyses biomédicales et mise à disposition du personnel). Mais le statut de cette organisation n'est pas trop clair et ses objectifs incertains car selon certains élus locaux, elle ferait plutôt des activités lucratives.
- Sœurs franciscaines: création et animation d'école privée primaire
- ADEPIB ONG a construit un internat des garçons au CEG Boukombé centre
- Les religieuses catholiques ont construit un internat et une école primaire privée à Koussou (frais de scolarisation accessibles aux parents d'élèves)
- ACCER ONG a construit un centre Féminin de couture à Kouporgou (NATTA)

4.3 Education et formation

La commune de Boukoubé compte 53 écoles primaires, trois (03) écoles maternelles, deux (2) Collèges d'Enseignement Général (CEG) à Boukombé centre et Manta, et une école coranique. Certaines écoles surtout les nouvelles créations sont démunies tant sur le plan matériel que sur celui du personnel. Sur ce dernier point, les autorités administratives ont procédé au recrutement d'animateurs très peu expérimentés pour l'encadrement des enfants, ce qui n'est pas sans conséquences sur la qualité de l'enseignement. Cette catégorie de personnel est à la charge des parents d'élèves.

D'une manière générale, les écoles de Boukoubé souffrent d'une insuffisance de personnel qualifié et d'équipements adéquats.

Le taux brut de scolarisation est de 34,3 %. On assiste encore aujourd'hui à la réticence de certains parents à envoyer et maintenir les filles comme les garçons à l'école. Les actions de l'ONG GRAPAD qui intervient avec le programme ACEF ont favorisé une amélioration du taux de scolarisation des filles.

Le tableau n°7 présente l'état des lieux des écoles de la commune pour l'année académique 2003-2004.

Tableau n°7: Etat des lieux des écoles de la commune de Boukombé 2003 – 2004

| Ecoles et collèges | Effectif des écoliers | | | Nombre d'écoles | Enseignants | | | Etat des modules |
|--------------------|-----------------------|------|------|-----------------|-------------|--------------|------------|-------------------------------|
| | G | F | T | | Permanents | Contractuels | Vacataires | |
| Primaire | 6082 | 3285 | 9367 | 58 | 44 | 61 | 52 | 11 mauvais |
| Secondaire | 663 | 169 | 832 | 2 | 2 | 02 | 13 | Bon à Bkbé et mauvais à Manta |
| Maternelle | 29 | 38 | 67 | 3 | 2 | 0 | 1 | 2 bons, 1 mauvais |

Source: PDC + Circonscription Scolaire

Pour ce qui concerne l'éducation des adultes, la commune dispose de quelques lieux d'alphabétisation avec 83 maîtres dont neuf (09) femmes. Le tableau n°8 présente la situation de l'alphabétisation dans la Commune de Boukombé.

Tableau n°8: Situation de l'alphabétisation dans la commune de Boukombé

| Arrondissement | Etat du centre | | Personnels | | | | Nombre alphabétisé | |
|----------------|----------------|---------|----------------|----|------------|----|--------------------|--------|
| | Bon | Délabré | Alphabétiseurs | | Animateurs | | Hommes | Femmes |
| | | | H | F | M | F | | |
| Koussoucoingou | Inexistant | - | 11 | 00 | 04 | 00 | | |
| Boukombé | Bon | - | 04 | 03 | 05 | 00 | | |
| Natta | Plus ou moins | - | 18 | 01 | 08 | 00 | 80 | 15 |
| Manta | Idem | - | 12 | 05 | 04 | 01 | 97 | 46 |
| Tabota | Idem | - | 12 | 00 | 06 | 00 | 109 | 07 |
| Korontière | Idem | - | 10 | 04 | 05 | 00 | 40 | 11 |
| Dipoli | Inexistant | - | 11 | 01 | 00 | 00 | 42 | 27 |

Source: PDC

4.4 Arts, culture, sports et loisirs

4.4.1 Arts et culture

La commune de Boukoumbé regorge de plusieurs manifestations culturelles parmi lesquelles on peut citer : Difouani, Dikountri, Tatchèta, Dissori, Ditentri, Tibéti, Dikou, Moussétié, Koutchati, Dikpantri, Tissédouti, etc... De façon générale, la culture Otamari regorge d'attraits culturels qui suscitent l'admiration de beaucoup de touristes.

4.4.2 Sports et loisirs

Dans ce domaine, il est à noter qu'il existe des terrains de football mais non aménagés. Ces terrains appartiennent pour la plupart aux établissements scolaires. On retrouve dans l'arrondissement urbain, chef lieu de la Commune, la maison des jeunes et de la culture et le Centre d'animation Culturel (CLAC).

CHAPITRE V: ACTIVITES ECONOMIQUES

5.1 Agriculture

L'économie de la commune repose sur l'agriculture. La superficie cultivable est de trente quatre mille deux cents (34.200) ha. Les principaux modes d'accès à la terre sont l'héritage et exceptionnellement le prêt à très court terme pour les activités agricoles et le métayage. Le taux d'exploitation des terres cultivable est de 80 %.

L'agriculture et l'élevage constituent la source importante de revenu de beaucoup de ménages (10 259). La population active dans ce secteur fait environ 80% de la population.

Boukoumbé a une gamme très diversifiée de produits agricole. Les principales cultures pratiquées dans le milieu sont : les céréales (le sorgho, le mil, le fonio, le riz, le maïs), les racines et tubercules (l'igname, la patate douce, le taro, la manioc), les légumineuses (le niébé, le voandzou, l'arachide, le sésame) et quelques cultures de rente (le coton, et le tabac).

Depuis l'arrêt de la commercialisation de l'arachide et du riz par l'Etat en 1988, plus aucune autre filière agricole adaptée à la région n'est convenablement organisée. Les tentatives locales de réorganisation des paysans autour de ces deux cultures n'ont pas encore abouti. Cependant, l'introduction de la culture cotonnière a démarré à Boukoumbé au cours de la campagne agricole 1995-1996 et a pris d'ampleur en moins de dix ans parce que sa filière est organisée et offre aux

producteurs une garantie de mobilisation d'intrants agricoles (surtout l'engrais) et de commercialisation.

Le vouandzou, le niébé, le soja, le sésame et les cultures maraîchères de saisons pluvieuses sont reconnus spécifiques à la femme. Le riz est emblavé dans une grande proportion par la femme, tandis que le coton l'est à une échelle très réduite. Le fonio, l'igname, la patate, l'arachide, le sorgho, le petit mil, le taro, le maïs, le manioc, le souchet et le tabac sont socialement attribués à l'homme. Cependant, certaines femmes chefs d'exploitation, en cultivent pour assurer leur existence et se procurer un revenu monétaire. Malheureusement les terres disponibles sont rocheuses, pauvres et difficiles à cultiver aussi bien sur les pentes que dans les vallées.

L'agriculture est de type extensif caractérisé par des rendements faibles, tributaires des aléas climatiques et de la faible utilisation des techniques modernes de production. Les outils aratoires utilisés sont rudimentaires. Ces pratiques traditionnelles ajoutées à la pression démographique ont provoqué une dégradation des terres. La conséquence en est une baisse considérable des rendements, qui, ajoutée à l'absence d'une gestion rationnelle de la production agro-pastorale par les ménages entraîne des déficits alimentaires périodiques.

Malgré ces difficultés, il existe des filières porteuses que sont l'anacarde, l'arachide, le manioc, le riz et autres potentialités à exploiter comme les essences fruitières, le baobab, les manguiers et des tomates surtout. Une intervention concertée dans l'organisation de ces potentialités pourrait améliorer la situation de la production agricole de la Commune.

Le tableau n°9 présente le niveau de réalisation de la production agricole au cours des campagnes 1998-1999 à 2002-2003.

Tableau n°9: Statistiques agricoles de la commune de Boukombé de 1998 à 2003

| Cultures | 1998-1999 | | | 1999-2000 | | | 2000-2001 | | | 2001-2002 | | | 2002-2003 | | |
|--------------|-----------|------|------|-----------|------|------|-----------|------|------|-----------|------|------|-----------|------|------|
| | Superf | Rend | Prod | Superf | Rend | Prod | Superf | Rend | Prod | Superf | Rend | Prod | Superf | Rend | Prod |
| Maïs | 680 | 1407 | 957 | 852 | 1485 | 1265 | 947 | 1294 | 1225 | 1030 | 1000 | 1030 | 964 | 1051 | 1013 |
| Sorgho | 3540 | 825 | 2921 | 3125 | 822 | 2569 | 3704 | 819 | 3034 | 4095 | 650 | 2662 | 3925 | 650 | 2552 |
| Petit mil | 3152 | 775 | 2443 | 2950 | 688 | 2030 | 3168 | 774 | 2452 | 3627 | 600 | 2176 | 3426 | 650 | 2228 |
| Fonio | 2300 | 575 | 1323 | 1675 | 614 | 1028 | 2600 | 600 | 1560 | 2420 | 575 | 1392 | 1448 | 590 | 855 |
| Riz | 1083 | 2000 | 2166 | 1275 | 1420 | 1822 | 1694 | 1924 | 3259 | 1846 | 1800 | 3323 | 1840 | 1885 | 3469 |
| Igname | 784 | 9500 | 7448 | 875 | 8255 | 7223 | 945 | 9301 | 8789 | 880 | 9500 | 8360 | 813 | 9975 | 8110 |
| Manioc | 13 | 6000 | 78 | 10 | 5200 | 52 | 19 | 5895 | 112 | 28 | 6000 | 168 | 21 | 6333 | 133 |
| Taro | 158 | 5000 | 790 | 200 | 5000 | 1000 | 259 | 5000 | 1295 | 265 | 5000 | 1325 | 220 | 5255 | 1156 |
| Patate Douce | 195 | 5000 | 975 | 240 | 5546 | 1331 | 235 | 4502 | 1058 | 268 | 4500 | 1206 | 242 | 5000 | 1210 |
| Haricot | 1605 | 625 | 1003 | 1775 | 614 | 1090 | 1879 | 647 | 1216 | 4015 | 650 | 2610 | 2205 | 680 | 1500 |
| Voandzou | 1403 | 650 | 912 | 1450 | 625 | 906 | 1421 | 967 | 1374 | 1758 | 600 | 1055 | 1620 | 630 | 1021 |
| Tomate | 37 | 3514 | 130 | 90 | 3500 | 315 | 109 | 3505 | 382 | 130 | 3500 | 455 | 130 | 3677 | 478 |
| Piment | 115 | 504 | 58 | 135 | 504 | 68 | 149 | 503 | 75 | 167 | 503 | 84 | 158 | 538 | 85 |
| Gombo | 196 | 4500 | 882 | 245 | 4502 | 1103 | 270 | 4500 | 1215 | 315 | 4502 | 1418 | 298 | 7772 | 2316 |
| Coton | 108 | 1000 | 108 | 328 | 1000 | 328 | 464 | 1200 | 557 | 1145 | 1100 | 1260 | 1187 | 1200 | 1424 |
| Arachide | 662 | 950 | 629 | 685 | 918 | 629 | 680 | 999 | 679 | 860 | 900 | 774 | 649 | 951 | 617 |
| Tabac | 2 | 500 | 1 | 5 | 60 | 3 | 14 | 500 | 7 | 10 | 500 | 5 | 7 | 571 | 4 |

Source: MAEP (2006)

Le tableau n°9 montre que par ordre décroissant d'importance, le sorgho, le petit mil, le niébé, le voandzou et le coton sont les produits agricoles les plus cultivés.

L'utilisation de la culture attelée se répand dans la commune de Boukombé d'année en année mais n'est pas utilisée dans la production de toutes les cultures. Les superficies emblavées par culture avec les outils d'attelage au cours des campagnes agricoles 2001-2002 et 2002-2003 sont présentées dans le tableau n°10.

Tableau n°10: Superficie travaillée à la culture attelée

| Désignations | SUPERFICIES EMBLAVEES | | | | | | Accroissement % |
|---------------|-----------------------|------------|-------------|-------------|------------|-------------|-----------------|
| | 2001 -2002 | | | 2002 -2003 | | | |
| | H | F | T | H | F | T | |
| Mais local | 155 | 25 | 180 | 165 | 30 | 195 | 8 |
| Mais amélioré | 245 | 35 | 280 | 258 | 40 | 298 | 6 |
| Sorgho | 555 | 45 | 600 | 570 | 50 | 620 | 3 |
| Petit mil | 93 | 32 | 125 | 80 | 45 | 125 | 0 |
| Riz | 155 | 125 | 280 | 155 | 130 | 285 | 2 |
| Voandzou | 0 | 230 | 230 | 0 | 240 | 240 | 4 |
| Arachide | 127 | 13 | 140 | 140 | 15 | 155 | 11 |
| Coton | 150 | 0 | 150 | 1340 | 15 | 1355 | 803 |
| Total | 1480 | 505 | 1985 | 2708 | 565 | 3273 | |

Source: CeCPA (2006)

5.2 Elevage

A Boukoubé, l'élevage occupe la seconde position après l'agriculture. Il est pratiqué de façon traditionnelle dans tous les ménages avec la participation de 79,6 % d'hommes et 78 % de femmes. Il porte notamment sur les bovins, les caprins, les porcins la volaille et les porcins. La situation des cheptels en 2004 est présentée dans le tableau n°11.

Tableau n°11 : aille du cheptel 2004

| Type d'animaux | Cheptel en 2004 |
|---|-----------------|
| bovins de race somba | 17 000 |
| ovins | 21 000 |
| caprins | 34 000 |
| porcins | 6 250 |
| volaille (pintades, poulets, canards, pigeons, dindons) | 70 500 |

Source : CeCPA (2006)

L'élevage est confronté à d'énormes problèmes dans la Commune de Boukombé. Le système d'élevage est extensif. Les animaux sont enfermés les soirs et laissés en divagation le jour, ce qui provoque l'insalubrité à travers la ville et les villages.

Les difficultés essentielles de ce secteur de production sont dues au manque d'hygiène et à la réticence des paysans au cours des campagnes de vaccination. Ce comportement favorise les attaques des animaux par les maladies telles que :

- la pseudo peste au niveau des volailles ;
- le charbon bactérien ;
- la Péri Pneumonie Contagieuse Bovine (PPCB) ;
- les parasites internes et externes ;
- la trypanosomiase chez les porcins.

La race bovine somba, en raison de sa résistance par rapport aux autres espèces, mérite d'être développée à travers des projets spécifiques. En effet, si des mesures d'urgence ne sont pas prises pour la protéger, elle est menacée de disparition. Il faut donc développer une politique d'encouragement au maintien des mâles non castrés car actuellement, on compte un mâle non castré pour (30) trente femelles.

Tout comme dans la production végétale, la production animale à Boukoubé connaît une répartition suivant le sexe. Les femmes s'adonnent le plus souvent à l'élevage des porcs, des petits ruminants et la volaille alors que les hommes eux, élèvent toutes les espèces animales. En dehors des bovins pour lesquels il assure l'alimentation et le suivi sanitaire, les autres animaux dont il est propriétaire sont habituellement gardés et entretenus par la femme et les enfants.

L'apiculture représente aujourd'hui une potentialité pour la commune mais demeure peu valorisée.

5.3 Pêche, pisciculture et chasse

La pêche n'est pas développée dans la commune de Boukoumbé. Elle est pratiquée traditionnellement au niveau des cours d'eau qui abondent pendant l'hivernage. En saison sèche, elle est menée le long de la Koumagou et au niveau des retenues d'eau. Les outils utilisés sont rudimentaires et il existe très peu de pêcheurs autochtones.

L'existence de bas-fonds, des marres et des retenues d'eau offre une grande possibilité de développement de la pisciculture, cependant, cette activité de production est pratiquée à faible échelle au niveau de quelques retenues d'eau. Les pêches dans les étangs piscicoles se font par vidange et par empoisonnement.

Les animaux chassés dans les forêts clairsemées de Boukoumbé sont de petits gibiers : francollins, lièvres, rats, etc... La capture des animaux comme l'aulacodes, la biche et autres espèces se fait dans les montagnes ou dans les localités proches de la faune togolaise.

5.4 Transformation et stockage

La transformation agro-alimentaire est assurée par les femmes constituées en groupement ou non. Les différentes formes de transformation effectuées sont :

- la transformation de l'arachide en huile et galettes ;
- la transformation du sorgho et du mil en bière locale ;
- la transformation du néré et du soja en moutarde ;
- la transformation du Voandzou en crêpe ;
- la transformation du karité en beurre ;
- la transformation du manioc en gari.

Le stockage des produits agricoles, surtout des céréales se fait essentiellement par les commerçants qui achètent les productions à la récolte. Ils les stockent pour les revendre cher en période de soudure. Peu de producteurs arrivent à faire des stocks pouvant leur suffire jusqu'à une autre récolte. Il existe quelques groupements de femmes comme Tikonna qui font du stockage de produits agricoles. Leurs activités accompagnées par diverses structures à savoir la Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuelle (CLCAM), la caisse villageoise d'épargne et de crédits (CVEC), la caisse nationale d'épargne (CNE).

5.4 Artisanat

L'artisanat demeure une activité très marginalisée à Boukombé. Elle se limite à la fabrication de quelques objets de poterie, de vannerie, de tressage (colliers bracelets etc ...) et de sculpture. On peut également noter la présence des maçons, menuisiers, mécaniciens, tailleurs, couturières, réparateurs, électriciens, soudeurs, plombiers, peintres, ferrailleurs. Cependant, l'entrepreneuriat est très peu développé à cause du manque de formation.

5.5 Commerce

Les activités commerciales concernent la vente des produits agricoles et d'articles importés. La commune dispose de plusieurs marchés (Boukoubé centre, Korontière, Kouporgou, Manta, Natta ou Dikouani, Dita et Koussou).

La grande partie des céréales est bradée par les producteurs après les récoltes. En effet les récoltes se font en fin d'année et les paysans bradent les produits pour faire face aux dépenses des fêtes. Ainsi, ce sont les commerçants qui réalisent les plus gros profits car les produits achetés à vil prix sont stockés et vendus à des prix double, voire triple en période de soudure. Mais, la pratique de stockage par certains GF, sous l'effet des caisses de crédit – épargne de la localité contribue progressivement à l'amélioration de cette situation.

De tous les marchés cités, 4 sont fonctionnels : Manta, Korontière, Boukoubé centre, et Kouporgou. La plupart des hangars de ces marchés sont encore en matériaux provisoires, ce qui, entre autres, fait qu'en saison pluvieuse ou en période de forte chaleur ils connaissent une animation réduite. Toutefois, elles sont clôturées et disposent de quelques hangars en matériaux définitifs

Le commerce des produits manufacturés est peu développé et est surtout le domaine d'activités des membres de la Communauté Yoruba qui gèrent quelques boutiques et étalages de vente d'articles de première nécessité. Ils sont souvent des semi-grossistes ou détaillants de produits manufacturés.

Dans le domaine du commerce, les problèmes spécifiques actuels se résument en:

- Insuffisance d'infrastructures adéquates (magasins et hangars) ;
- Forte dominance de l'informel ;
- concurrence malsaine entre les commerçants ;
- Evasion des produits bradés vers les marchés Togolais ;
- Considérations sociologiques qui bloquent l'animation des marchés de Tabota, Dipoli et Koussou ;
- Accès difficile au crédit pour renforcer les fonds de roulement.

Il est à noter cependant que dans les secteurs de l'agriculture, l'élevage, le commerce et la transformation, un fonds de soutien aux promoteurs a été mis à la disposition de la commune par la municipalité sœur de Wish (Pays-Bas) pour soutenir les créneaux porteurs.

5.6 Transport et communication

Le transport reste encore un secteur embryonnaire dans la commune de Boukombé. Il existe plusieurs pistes de desserte rurale reliant le chef lieu de la commune aux arrondissements et les arrondissements aux villages mais ces pistes sont, pour la plupart impraticables surtout en saison pluvieuse. Les activités de transport sont animées par les syndicats de transporteurs et conducteurs de taxi que sont l'UNACOB et UCTIB

La gare routière qui couvre une superficie de 200 m² est très peu aménagée et ne dispose pas d'abris pour les voyageurs. Un nouveau site a été identifié mais encore non aménagé. Les principaux problèmes de ce secteur sont le mauvais état des pistes, la vétusté des moyens de transport, les tarifs trop élevés, les surcharges et le mauvais accueil des voyageurs.

Comme signalé plus haut, le réseau téléphonique existant actuellement au chef lieu de la commune mais sa capacité limitée fait qu'il n'y a que quelques abonnés privés. Pour satisfaire leurs besoins téléphoniques, les populations de Boukombé vont souvent dans le village situé à quelques kilomètres dans le Togo.

Il existe une radio locale privé qui travail les soirs. Cette radio est un outil de sensibilisation et d'information dans la Commune. La télévision nationale et la radio publique de Parakou sont bien captées à Boukombé.

5.7 Tourisme et hôtellerie

Boukombé a une riche culture qui a survécu à toutes les influences externes (la colonisation, le christianisme et l'islamisation) et un paysage pittoresque qui ne se retrouve nulle part ailleurs au Bénin. La Commune dispose de nombreux sites touristiques répartis à Koussou, Koutagou, Kounacogou, kounagnigou, Boukombé centre. Les plus attrayants sont ceux de Kounacogou, Koussoucoingou et Kounagnigou.

L'architecture traditionnelle faite de tatas somba, les sites panoramiques de Koussoucoingou, les failles de la grande chaîne de l'Atacora qui traverse la Commune et les danses authentiques de la localité sont autant d'attraits touristiques.

Ce secteur souffre de problèmes d'insuffisance de structures d'accueil et du non-aménagement des sites touristiques. Les quelques restaurants et maquis (Belverder, Bar restaurant dancing la Providence, chez Pascaline, le Bar restaurant dancing Refuge, Escale du Réconfort, Chez maman Lilie, Bar dancing Edene) sont peu aménagés et ne couvrent pas la demande.

5.9 Industrie

Malgré l'existence de certaines matières premières telles que les mangues bien sucrées, les produits maraîchers et agricoles, l'industrie agro-alimentaire est quasi inexistante.

5.10 Ressources Exploitable

Dans la commune de Boukombé, il y a des carrières de sable et de gravier, des collines et montagnes. Ces ressources sont disponibles surtout dans certains villages des arrondissements de Boukoumbé, Manta, Korontière et Dipoli. Une meilleure organisation de l'exploitation durable de ces ressources est nécessaire pour la sauvegarde de l'environnement.

CHAPITRE VI : ELABORATION, MISE EN ŒUVRE ET SUIVI EVALUATION DU BUDGET COMMUNAL

6.1 Processus d'élaboration du budget

Le processus d'élaboration du budget à la mairie de Boukoumbé est résumé en 5 étapes comme le montre le tableau 12. Ce processus connaît le concours de PRODECOM et de la SNV.

Tableau 12: Etapes d'élaboration du budget communal

| Période | Opérations | Observations |
|---------------|--|---|
| Juillet N-1 | Transmission des prévisions de dépenses des services sur demande du Secrétaire Général de la commune | |
| Septembre N-1 | Etablissement du budget primitif par le bureau des affaires financières sur la base des demandes des services et des prévisions de recettes à partir des résultats des 3 derniers exercices. | Les transferts de l'Etat sont fixés de manière aléatoire |
| Octobre N-1 | La commission ad hoc des finances procède à l'étude de l'avant-projet du budget. | Le budget est présenté en équilibre et contient les dépenses obligatoires |
| Novembre N-1 | Le Conseil Communal adopte le budget et le Maire le soumet à l'approbation du Préfet. | Le Préfet contrôle la légalité du budget. |
| Janvier N | Le budget est disponible pour être exécuté | |

Source : Service Affaires Financières de la mairie de Boukoumbé (2006)

La commission ad hoc des finances est composée de :

- du Receveur Percepteur ;
- du Receveur des Impôts ;
- du Secrétaire Général de la mairie (SG) ;
- du 2^{ème} Adjoint au maire ;
- du Président des affaires économiques ;
- des Partenaires au développement.

6.2 Analyse du budget de la commune

6.2.1 Analyse globale du budget

Les ressources financières de la commune comprennent des ressources internes et externes. Les ressources internes de la commune regroupent les ressources budgétaires (fiscales, para-fiscales et non fiscales) et les contre-parties mobilisées par les populations pour la réalisation de diverses infrastructures Socio-communautaires. Les ressources externes englobent diverses contributions provenant de l'Etat, de la coopération décentralisée, des projets et ONGs.

Les niveaux de dépenses sont essentiellement les investissements et le fonctionnement.

L'analyse de l'équilibre financier de la commune se fonde sur l'examen des équilibres des sections de recettes et de dépenses. Elle s'apprécie à travers les trois agrégats que sont l'épargne brute, la capacité d'investissement, la capacité de financement.

Le tableau n°13 présente la situation de recouvrement des ressources et des investissements par la Commune de Boukoubé de 1998 à 2004. Quant au tableau n°14, il présente l'équilibre financier de la Commune de Boukoubé sur la même période.

Le tableau n°14 permet d'apprécier facilement les capacités d'épargne et d'investissement de la Commune.

Un des critères essentiels de mesure de l'épargne est la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement. La capacité d'épargne de la commune sur les 7 années reste très faible. La capacité d'investissement qui est la somme de l'épargne et des recettes d'investissement, reste aussi très faible et montre que les budgets de la Commune sont surtout des budgets de fonctionnement.

Tableau n°13: Situation de recouvrements des recettes et des investissements effectués à Boukoumbé de 1998 à juillet 2004

| ANNEE | PREVISIONS BUDGETAIRES DE MOBILISATION DE RESSOURCES FINANCIERES | | | RECOUVREMENTS EFFECTUES | | | TAUX (%) | INVESTISSEMENTS EFFECTUES | | TAUX (%) | RESTE A RECOUVRE R |
|-------------------------------|--|------------------|-----------------------|-------------------------|-----------------------|------------------|--------------|---------------------------|--------------------|--------------|--------------------|
| | LOCALE | SUB / ETAT | TOTAL | LOCALE | SUB/ETA T | TOTAL | | PREVISION | REALISES | | |
| 1998 | 10758371 | 12741629 | 23500000 | 7040227 | 12741632 | 19781859 | 84,17 | 400000 | 0 | 0 | 3718144 |
| 1999 | 10758371 | 12741629 | 23500000 | 13282610 | 12741632 | 26024242 | 110,74 | 400000 | 400000 | 100 | 0 |
| 2000 | 12758371 | 12741629 | 25500000 | 7020547 | 12741632 | 19762179 | 77,49 | 400000 | 0 | 0 | 5737824 |
| 2001 | 12758371 | 42422243 | 55180614 | 8255157 | 48444313 | 56699470 | 102,75 | 9667044 | 9667044 | 100 | 4503214 |
| 2003 | 17672960 | 15927040 | 33600000 | 9374472 | 28310770 | 37685242 | 112,15 | 3543000 | 3535450 | 99,78 | 8298488 |
| 2003 | 31558368 | 36441632 | 68000000 | 9536248 | 30466885 | 40003133 | 58,82 | 15500000 | 13067874,80 | 84,30 | 27996867 |
| 2004 (du 01/01 au 31/07/2004) | 53778468 | 58221532 | 11200000 0 | 9712835 | 23076811 | 32789646 | 29,27 | 42560000 | 2612318 | 6,13 | 79210354 |
| TOTAL | 15004328 0 | 191237334 | 34128061 4 | 64222096 | 16852367 5 | 232745771 | 68,19 | 72470044 | 29282686,80 | 40,40 | 108534843 |

Source : Service Affaires Financières de la mairie de Boukoumbé (2006)

Tableau N°14 : Equilibre financier de la Commune de Boukombé

| ANNEE | RECETTES RECOURVEES | DEPENSES | | | | SOLDE |
|--------------|------------------------|--------------------|--------------------|--|--------------------|---------------------|
| | | PREVISIONS | PAYEES AU 31/12 | TAUX D'EXECUTION PAR RAPPORT AUX PREVISIONS | RESTE A ANNULER | |
| 1998 | 19781859 | 23500000 | 19 277 726 | 82,03 | 4 222 274 | 504 133 |
| 1999 | 26024242 | 23500000 | 23 499 967 | 99,99 | 33 | 2 524 275 |
| 2000 | 19762179 | 25500000 | 19 654 377 | 77,07 | 5 845 623 | 107 802 |
| 2001 | 56699470 | 56377585 | 55 979 294 | 99,29 | 398 291 | 720 176 |
| 2002 | 37685242 | 33 600 000 | 33 504 437 | 99,71 | 95 563 | 4 180 805 |
| 2003 | 57041110 | 68 000 000 | 56 534 899,80 | 83,13 | 27996867 | 506 210,20 |
| TOTAL | 216994102 | 230 477 585 | 208 540 701 | 90,44% | 38 558 651 | 8 543 401,20 |

Source : Service Affaires Financières de la mairie de Boukoubé (2006)

6.2.2 Analyse des sources de recettes de la commune

Les postes pourvoyeurs de revenus pour la commune sont :

- Les services marchands (droits de place dans les marchés, stationnement des taxis) ;
- Les patentes et licences ;
- Les contributions foncières ;
- Les boissons fermentées.

De tous ces postes, il faut faire remarquer que les services marchands constituent le poste budgétaire en souffrance en raison de modes de collecte vulgaire hasardeux et peu performant.

La mairie a tenté de signer des contrats d'objectifs avec les agents collecteurs sur conseils des partenaires au développement (PRODECOM, SNV, PDDC/GTZ). Ces conseils font suite à des études réalisées par la mairie sur financement de ces mêmes partenaires sur la fréquentation des marchés de la commune.

Le constat est clair qu'il y a toujours des problèmes dans la collecte. Ces problèmes s'expliquent par :

- L'analphabétisme de certains agents collecteurs ;
- Le manque de rigueur de ces derniers ;
- Les fuites d'argent ;
- Le manque de ressources humaines de rechange.

On remarque que toutes les fois que la mairie diligente une équipe de suivi, les recettes montent en flèche. Il existe donc une mafia autour du système de collecte des taxes dans les marchés que la mairie doit découvrir et enrayer.

Lorsqu'on s'intéresse aux dépenses, on constate que les salaires du personnel de la mairie surpassent de loin les recettes réelles de la commune. Il revient à dire que les salaires du personnel de la mairie sont payés sur subvention, ce qui n'augure pas d'un bon avenir pour la commune.

CHAPITRE VII : STRATEGIES DE VALORISATION DES FILIERES PORTEUSES

7.1 Définition et critères de choix des filières porteuses

7.1.1 Définition d'une filière

Le concept de filière est initialement considéré comme un attribut des productions agricoles.

La filière c'est alors un regroupement **cohérent et opérationnel** d'individus ou groupes qui ont comme point commun l'ajout de la valeur ajoutée à un produit ou à un groupe de produits. Le concept s'est peu à peu élargi à d'autres activités.

La filière désigne les activités à but lucratif portant sur une famille de produits, un bien ou un service générateur de croissance, d'emplois et garantissant une valeur ajoutée pour celui ou celle qui les exerce et pour l'économie

7.1.2 Les filières critères de choix des filières porteuses

Les filières les plus porteuses ont été identifiées en fonction d'un certain nombre de critères que l'on peut regrouper en deux (2) grandes catégories :

- Les critères liés à la rentabilité économique et financière de la filière

Cette catégorie permet de poursuivre l'activité et d'entretenir la dynamique de l'investissement. Les critères considérés dans ce cadre sont :

- La compétitivité intérieure et extérieure de la filière, notamment l'existence de débouchés (demande solvable et en évolution) et le faible coût de la main d'œuvre. Elle traduit par l'évolution du chiffre d'affaires ou de revenus dans le cadre d'une analyse rétrospective et prospective ;
- Le poids économique de la filière se traduisant par le pourcentage de la production par rapport à la situation nationale et son évolution, toujours dans le cadre d'une approche rétrospective et prospective ;
- La valeur ajoutée créée et son évolution (salaires versés ou équivalents, impôts payés, bénéfices réalisés, intérêts payés, etc.) ;
- Les effets induits ou la contribution de la filière à l'économie de la région en termes de croissance et d'emploi.

➤ La création d'emplois

L'emploi est au centre de la problématique de la croissance économique. La création d'emplois (salariés et auto emplois) est une priorité nationale. Aussi, le nombre d'emplois créés par filière est un critère important. Il se traduit ici par l'évolution des effectifs dans le cadre d'une analyse rétrospective et prospective de la filière. Le choix des secteurs, branches et filières porteurs a été effectué à la lumière d'une étude diagnostique de l'économie nationale, en tenant compte de l'ensemble des critères susvisés

7.2 Les étapes d'analyse des filières

En amont de l'analyse, le travail commence par la collecte d'informations.

Il s'agit d'abord de rassembler et d'analyser la documentation, puis sur ces bases, de compléter l'information et d'en assurer la mise à jour par le travail de terrain comprenant enquêtes et interviews chez les intervenants de la filière.

L'analyse de filière proprement dite couvre les étapes suivantes qui sont développées ci- après :

Etape 1. Identification d'une filière selon la zone agro écologique.

Il s'agit de faire le diagnostic des potentialités de la zone. Autrement, il faut définir les potentialités existantes, les activités menées, les ressources disponibles, les contraintes et opportunités, les habitudes et coutumes, etc. Le diagnostic permet de définir ou d'identifier la filière. Les étapes suivantes permettront d'apprécier si elle est **porteuse ou non**.

Etape 2 : Analyse fonctionnelle.

C'est la détermination des agents ou acteurs présents et leurs fonctions respectives (circuits, intervenants, flux).

Etape 3 : Analyse sociologique de la zone et des produits en présence

Etape 4 : Analyse de la commercialisation : modalités de commercialisation et appréciation des débouchés du produit

Etape 5 : Analyse de la transformation : la technologie et le degré de sa maîtrise

Etape 6 : Analyse de la fonction de stockage : les possibilités existantes, les pertes et les coûts

Etape 7 : Analyse financière (analyse des coûts et de la valeur ajoutée)

Etape 8: Analyse des politiques, des possibilités d'emplois et analyse économique relative aux prix de référence avec la matrice d'analyse des politiques (MAP).

Etape 9 : Analyse institutionnelle : les structures d'accompagnement de la filière

Etape 10 : Synthèse de toutes les analyses précédentes pour aboutir à une conclusion qui permet de classer la filière comme porteuse ou non.

Remarquons que la question de recherche est transversale et se rapporte à chacune des étapes.

En aval du travail d'analyse, les résultats fournis par l'analyse de filière permettent :

- l'analyse de la problématique de filière (diagnostic stratégique basé sur les problèmes et contraintes perçues par les acteurs),
- la « macro gestion » de filière (gestion des mesures politico-administratives, réglementaires, législatives ou économiques concernant la filière),
- la « micro gestion » de filière (partenariat, organisation des agents pour améliorer les résultats dans la filière).

Types d'informations à recueillir

| Niveau ou stade de la filière | Informations |
|--------------------------------------|--|
| Niveau fonctionnel | Relations de l'acteur avec l'amont de la filière (A qui l'acteur achète le produit, fournisseurs des intrants...) et avec l'aval (à qu'il vent son produit), quelle quantité ? |
| Transformation | volume transformé, ratio de transformation, pertes à la transformation, coûts |
| Stockage | Volume, coût et marge, prix en saison et période de soudure. |
| Commercialisation | prix d'achat et de vente, qualité requise, régularité des fournisseurs, modes et délais de paiement, logistique, concurrence |
| Coût de filière | coût (achats intrants, outillage, loyer, entretien, services, transport, frais divers, taxes personnel...) spécifiques au produit étudié |
| Diagnostic de filière | informations qualitatives sur les problèmes, contraintes perçues par les agents, les propositions faites pour réduire les contraintes qui pèsent sur l'activité... |

L'identification de **la filière porteuse** doit permettre de régler la nécessaire équation du **QORP**. Pour qu'une filière soit porteuse, il faut absolument qu'elle :

- offre une **quantité** suffisante pour couvrir le marché auquel il est destiné (Q)
- rende disponible un produit d'une **qualité** acceptable à mettre sur le marché (qualité recherchée ou désirée par l'acheteur potentiel) (Q)
- fournisse régulièrement le produit aux périodes et au temps désirés par les consommateurs (la **régularité** est un facteur déterminant) (R)
- permettre d'obtenir un **prix** accessible et concurrentiel sur le marché (P)

7.3 Identification des filières porteuses de la commune de Boukoubé

7.3.1 Filières porteuses dans la commune de Boukoubé

Le processus d'identification des filières porteuses s'est faite lors de l'atelier régional de qui a regroupé les communes de la **Zone Ouest Atacora** ou Zone agro écologique n°4. Le choix des filières porteuses et de la filière levier s'est fait au moyen des travaux de groupe entre participants d'une même commune (opérateurs économiques, producteurs agricoles, agents de services déconcentrés de l'Etat, élus locaux). Les résultats de l'identification des filières porteuses et des filières leviers de la zone n° 4 figurent en annexe

Suivant les critères ci-dessus mentionnés, il est dégagé cinq (5) filières porteuses pour la Commune de Boukoubé. Ces cinq (5) filières les plus porteuses de développement de la commune et les raisons de leur choix sont présentés dans le tableau 15.

Tableau 15 : Les 5 filières porteuses de la commune de Boukoubé et les raisons de leur choix

| Communes | Nombre de présents | Filières | Raisons |
|-----------------|---------------------------|-----------------|--|
| Boukoubé | 2 | Fonio | Terres adaptées, protection des sols, rôles socioéconomiques, spécifique à Boukoubé |
| | | Arachide | Terres propices, agriculteurs expérimentés, autoconsommation, possibilité de transformation localement |
| | | Sésame | Existence d'une tradition de la culture, existence de marché d'écoulement |
| | | Riz | Existence de bas fonds, autoconsommation |
| | | Tourisme | Commune essentiellement touristique, existence de tatas sombas et autres, alpinisme possible |

Source : Résultats des travaux de l'atelier régional zone Ouest Atacora, février (2006)

7.3.2 Filière levier de développement de la commune de Boukoubé

Le terme de filière levier correspond au choix de la filière porteuse, charnière et capable à elle seule d'impulser un réel développement au niveau de chacune des communes

Des cinq (5) filières du tableau 15, la commune de Boukoubé retient le Tourisme comme filière levier sur lequel doit se baser un début de promotion de son économie locale (cf. Tableau 16).

Tableau n°16: Filière porteuse de Boukoubé et raisons justificatives du choix

| Communes | Nombre de présents | Filière levier | Raisons | Risques |
|----------|--------------------|-----------------------|---|---|
| Boukoubé | 2 | Tourisme ¹ | -Commune possédant plus d'une vingtaine de sites et de curiosités touristiques -Commune essentiellement touristique, existence de tatas sombas, de montagnes fétiches, des grottes sur montagne, des chutes et cascades, des piscines naturelles, des zones de tissage de bijoux en herbe, des cachettes dans la montagne et autres, | Les aménagements nécessitent assez de moyens financiers et exigent de finesse |

Source : Résultats des travaux de l'atelier régional zone Ouest Atacora, février (2006)

7.4 Stratégie de valorisation de la filière levier : le tourisme

7.4.1 Caractéristiques de la filière

Le tourisme contribue pour environ 2% de la formation du Produit Intérieur Brut. Il se place au 2^{ème} rang national en termes de recettes d'exportation après le coton. L'industrie du tourisme est encore embryonnaire mais on observe néanmoins depuis 1990 une progression régulière de la fréquentation de touristes internationaux et des recettes engendrées par cette activité. Ainsi le nombre de visiteurs est passé de 140 000 en 1993 à 163 000 en l'an 2000. La France est le principal pays émetteur de touristes en direction du Bénin dans la mesure où elle fournit le plus gros contingent. La plus grande partie des touristes utilisent la voie aérienne ; la voie

¹ A l'atelier régional, les participants avaient retenu comme le Fonio comme filière levier. Mais à la séance de restitution des données collectées et de compléments d'informations qui a eu lieu à la mairie de Boukoubé, les élus et les responsables des services déconcentrés ont finalement retenu la filière tourisme. Ce choix a été confirmé à l'atelier de validation des résultats de l'étude à Abomey

terrestre est le mode de transport privilégié par les touristes venant du continent africain. En Afrique de l'Ouest, le Bénin représente la cinquième destination touristique.

7.4.2 Organisation de la filière et les principaux acteurs

Le patrimoine touristique du pays lui permet de proposer à la clientèle une offre variée d'attraits ou de produits et d'organiser différents types de tourisme que sont :

- Un tourisme culturel et historique rare en Afrique
- Un tourisme balnéaire privilégié : avec près de 125 km de côte, le Bénin offre le plaisir de grandes plages sauvages qui se déploie le long de la route des pêches, des plages de sable blanc et ombragées par les cocotiers où alternent les villages de pêcheurs.
- Un tourisme naturel dans les espaces sauvages : Particulièrement au Nord, le Bénin dispose de magnifiques étendues sauvages et variétés offrant de multitudes possibilités d'éco-tourisme ; les réserves animalières, les grands lacs du sud et les nombreuses rivières et les lagunes sont ouverts aux amateurs de chasse et de pêche ; les deux grands parcs nationaux
- Des cités lacustres où vivent plus de 70 000 personnes dans des villages sur pilotis, des Tata Somba et du village Tanéka

L'équipement hôtelier est réduit, il est composé de 16 établissements d'hébergement dont seulement 31 sont des établissements classés. La plupart des infrastructures d'accueil n'offrent pas le confort et les services d'un niveau de qualité suffisant. Elles représentent un taux net d'occupation médiocre compris entre 0,1 et 20%.

7.4.3 Stratégies de développement de la filière au niveau national

Les stratégies nationales de développement porteront essentiellement sur :

- Valorisation des ressources culturelles

Les principaux sites fréquentés par les touristes ne répondent pas aux critères qualitatifs attendus par la clientèle internationale. La gastronomie locale n'est pas valorisée, elle représente divers types de spécialités culinaires dont la promotion devrait contribuer au renforcement de l'image du pays et à son développement économique.

- Valorisation des ressources naturelles

L'utilisation touristique des ressources naturelles ne se fait pas de façon satisfaisante. Il faut à la fois qu'elles soient préservées dans leur équilibre naturel et qu'elles soient conditionnées pour une exploitation touristique appropriée.

- Amélioration de la qualité des hébergements

On remarque de façon générale, les établissements touristiques ne satisfont pas aux règles et usages les plus courants de la profession. Leur conception, leur entretien, leurs services sont loin de répondre aux exigences de la clientèle internationale.

- Améliorer la qualification du personnel des entreprises touristiques

Le personnel ayant requis une formation professionnelle est généralement peu nombreux. La faible qualification du personnel des hôtels explique en grande partie les problèmes qui se posent en matière d'entretien des établissements d'accueil, et la qualité des services de maintenance.

- Améliorer la qualité des infrastructures et les circuits touristiques

Les conditions des voyages par voie terrestre obligent bon nombre de touristes étrangers à préférer les voyages par avion, surtout à cause de l'insécurité qui règne sur les routes, les tracasseries policières et la durée des trajets. Les coûts des autres services tels que la télécommunication et l'électricité ne sont pas compétitifs.

7.4.4 Stratégies communales

La commune devra s'évertuer à organiser:

- L'identification d'autres sites touristiques ;
- La valorisation des ressources naturelles ;
- L'amélioration de la capacité et de la qualité des lieux d'hébergements et d'accueil des touristes et former le personnels ;
- Amener les différents acteurs à un professionnalisme de l'organisation culturelle et touristique.

CHAPITRE VIII : CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En conclusion, on retient que la commune dispose des atouts et potentialités de promotion économique qui sont jusqu'alors inexploitées en raison de l'inexistence d'un cadre institutionnel approprié.

Vu l'importance capitale de la promotion de l'économie locale pour le développement de la Commune et les expériences existantes en matière de promotion économique, il est recommandé :

- Que les résultats de cette étude soient restitués à la population tout entière afin de réveiller leur attention sur l'importance d'une organisation des forces locales pour une promotion économique ;
- Que les élus locaux prennent effectivement leurs responsabilités relatives à la promotion économique locale et jouent pleinement les rôles qui leurs sont assignés ;
- Que des études et des investigations plus fines soient conduites sur la demande des élus locaux afin d'opérationnaliser les stratégies communales de développement de la filière levier ;
- Que la mairie de crée une structure de promotion de l'économie locale et la dote de moyens de travail afin que les potentialités existantes soit mieux valorisées sur la base des choix stratégiques faits par la Commune ;
- Le développement économique de la commune ne sera effectif que si les autorités communales concentrent leurs moyens, actions et énergies sur les trois groupes stratégiques que sont : a) les institutions de la commune (services techniques de la commune) ; b) les opérateurs économiques (entrepreneurs, commerçants, etc.) et c) les institutions d'appui (institutions de micro finance, les structures d'appui aux entreprises, les institutions d'appui de la commune, les Ministères sectoriels, etc.).

ANNEXES

ANNEXE 1 : TERMES DE REFERENCE DE L'ETUDE

Etude sur le rôle des communes dans la promotion de l'économie locale et la valorisation des filières porteuses

1. Contexte

Le Gouvernement du Bénin et la Commission Européenne ont décidé le financement d'un programme d'appui au démarrage des Communes (PRODECOM) d'une durée de trois ans afin d'appuyer le processus de mise en place des nouvelles autorités communales.

L'objectif visé à travers ce programme est la mise en place d'une administration communale capable de :

- améliorer le niveau des services rendus aux populations dans une logique participative
- renforcer les capacités de l'Etat à appuyer et encadrer les 77 communes.

Pour atteindre cet objectif, le programme dispose de ressources financières lui permettant de mettre en place un ensemble de devis-programmes répartis en 4 lignes budgétaires : formation, appui conseil, communication et études. La présente étude sur le rôle des communes dans la promotion de l'économie locale et la valorisation des filières porteuses s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du devis programme « études »

2. Problématique

D'une manière générale en Afrique, les acteurs économiques locaux (promoteurs d'activités génératrices de revenus, micro-entreprises, PME) rencontrent des difficultés pour développer leurs activités. Ces difficultés sont de plusieurs ordres :

- Environnement non favorable à la création, à l'implantation et au développement des entreprises sur le territoire (absence d'infrastructures adéquates, d'incitations fiscales, de cadre juridique sécurisant, de ressources humaines qualifiées, d'accès au crédit, etc.).
- Secteur privé local faiblement structuré sur le plan professionnel. Il ne constitue pas un interlocuteur et une force de propositions pour les communes et ne peut donc être efficacement soutenu dans son développement.

Ces difficultés que rencontrent les entreprises à développer leur potentiel entraînent une faible valorisation des ressources locales et limitent la création de richesses et d'emplois au niveau local.

Aujourd'hui, suite aux réformes de décentralisation en cours dans différents pays d'Afrique, il est important de s'interroger sur le rôle que les communes ont à jouer dans la promotion du développement économique de leur territoire, sur les contraintes qui limitent leur action et les moyens de lever ces contraintes.

- a. Une première contrainte se situe au niveau de leurs ressources financières. En effet, la décentralisation a souvent transféré des responsabilités considérables aux collectivités locales alors que les ressources financières dont elles disposent

ne sont pas suffisantes pour y faire face. Cette faiblesse des ressources financières des collectivités locales est liée à trois facteurs principaux :

- Premièrement, le système actuel de répartition de la fiscalité locale est pénalisant pour les communes. En effet, l'Etat prélève encore une grande partie des impôts pour alimenter son budget. Ce système limite les ressources des communes et réduit l'impact du développement économique local sur l'augmentation des ressources des communes.
 - Deuxièmement, les subventions de l'Etat aux communes principalement les subventions d'investissement sont faibles voire inexistantes. Elles ne permettent donc pas aux communes de mettre en œuvre des programmes d'investissement nécessaires au soutien du secteur économique.
 - Troisièmement, une grande partie de l'aide internationale destinée aux collectivités locales transite par le budget national ou les ministères sectoriels, limitant les communes dans leurs choix de domaines d'intervention.
- b. Une deuxième contrainte se situe au niveau du cadre juridique, réglementaire et institutionnel d'intervention des collectivités locales. En effet, les compétences des communes en matière de développement économique local sont dans certains cas très peu précises et dans d'autres cas très restrictives dans les textes sur la décentralisation. Cette imprécision, cette restriction et ce manque de lisibilité des textes sur les compétences économiques des communes n'incitent pas ces dernières à soutenir les acteurs économiques locaux ni à développer un environnement favorable pour leurs activités.
- c. Enfin une troisième contrainte concerne les ressources humaines des communes. D'une manière générale, les communes manquent de ressources humaines compétentes et de savoir faire en terme de développement économique local. Elles ont ainsi du mal à définir une politique de développement économique et à accompagner sa mise en œuvre (mise en place d'outils, de mécanismes, etc.)

Le développement économique local implique des acteurs multiples, principalement l'Etat, les communes et les acteurs économiques. Il semble difficile de concevoir une politique de développement économique local sans un consensus sur les orientations générales à suivre et une convergence des programmes entre ces différents acteurs. L'absence de stratégie concertée et de priorisation des moyens entre l'Etat, les collectivités locales et les acteurs économiques constitue donc le principal problème pour développer le secteur économique local.

3. Problèmes à résoudre

Actuellement, tous les maires s'attèlent à élaborer leurs plans de développement, non seulement pour satisfaire aux prescriptions de la loi N° 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin, mais ils estiment aussi que le PDC est un outil de dialogue et de consensus qui permet de responsabiliser les populations pour leur propre développement.

Il s'agit en fait pour les maires, dès leur installation, de programmer à court et moyen terme des actions prioritaires et indispensables au développement de leurs communes. C'est pourquoi l'approche retenue pour conduire le processus d'élaboration des PDC qui semble d'ailleurs la mieux adaptée, est celle de la programmation « glissante ». Cette approche a le mérite de favoriser une actualisation régulière des PDC en tenant compte des résultats d'analyses ou d'études spécifiques conduites par le PRODECOM ou d'autres intervenants. D'ailleurs le DP « Appui-Conseil » en avait déjà fait mention à la page 12 et à la page 13.

Ainsi, la présente étude sur le rôle des communes dans la promotion de l'économie locale et la valorisation des filières porteuses permettra entre autres d'approfondir l'analyse diagnostique du potentiel économique des communes selon quatre (4) axes principaux:

- Quelles sont les potentialités économiques dont dispose chaque commune ?
- Quel peut être précisément le rôle des communes dans la valorisation de leurs potentialités économiques sachant que le cadre juridique et réglementaire est assez peu précis, relativement ouvert dans certains cas et très restrictif dans d'autres ?
- Selon quelles modalités les communes peuvent-elles intervenir en soutien au développement économique de leur territoire ? Jusqu'où peuvent-elles aller sans se substituer au secteur privé et sortir de leur rôle ? Doivent-elles porter les actions elles-mêmes ? Déléguer à d'autres acteurs ? Lesquels ? Quelles instances de dialogue avec les acteurs économiques à travers les structures paritaires existantes ou à promouvoir ?
- Quelles procédures, actions ou outils développer pour répondre le mieux possible et au meilleur coût aux attentes des acteurs économiques et favoriser le développement de leurs activités ?

4. Objectifs de l'étude

Aujourd'hui les communes sont confrontées à un enjeu majeur qui est la croissance économique et l'amélioration des conditions de vie des habitants. La définition de stratégies concertées et la priorisation des moyens entre Etat, acteurs économiques et communes doivent permettre à ces dernières de faire face à cet enjeu.

Ainsi, cette étude vise à aider les maires, les élus locaux et les principaux acteurs économiques locaux à :

- identifier les filières porteuses de développement de leur localité ;
- choisir les principales filières porteuses de chaque commune ;
- s'enrichir des expériences déjà menées dans le domaine de la promotion de l'économie locale ;
- identifier les mesures, outils et approches nécessaires à leur valorisation ;
- créer un cadre plus favorable à la valorisation des filières porteuses.

5. Résultats attendus

Au terme de cette étude,

- Les communes connaissent leur rôle dans la promotion de l'économie de leur territoire ;
- Les communes connaissent les filières porteuses et les opportunités de leur valorisation ;
- Les communes appréhendent les outils, les mesures et les approches nécessaires à la promotion de l'économie locale ;
- Les communes disposent de monographies économiques de leur territoire.

6. Tâches du Consultant

Les consultants devront :

- Avec l'éclairage d'études de cas, définir le rôle de la commune et des autres acteurs dans la promotion du développement économique local sur son territoire ;
- Identifier avec les élus locaux et les acteurs impliqués, les filières porteuses, les opportunités et les mesures incitatives pour leur valorisation ;
- Appuyer les communes dans l'élaboration de leurs monographies économiques.

Ils seront chargés en collaboration avec les élus locaux de préparer et de faciliter les différentes rencontres et échanges nécessaires. Ils procéderont à la restitution des résultats des travaux et en rédigeront les rapports.

7. Profil du Consultant

L'étude sera réalisée par un cabinet ou un bureau d'études local recruté sur appel d'offres local. Le bureau d'études ou cabinet présentera plusieurs équipes multidisciplinaires composées d'experts ayant les profils suivants:

- Un spécialiste en développement économique local ;
- Un économiste ayant des expériences confirmées en matière de valorisation des filières ;
- Un sociologue.

Ces consultants doivent maîtriser la problématique de développement local au Bénin et dans les pays de la sous-région ouest africaine.

Parmi ces experts, le bureau identifiera un chef d'équipe. Ce dernier aura une expérience d'au moins quinze années et une connaissance approfondie du Bénin dans ses réalités locales, urbaines et rurales. Il présentera des qualités éprouvées d'animateur et de gestionnaire d'une équipe multidisciplinaire de consultants.

Le cabinet ou bureau d'études pourrait faire appel à d'autres compétences dont les qualifications sont utiles à l'atteinte des résultats de l'étude.

8. Durée et déroulement de l'étude

L'étude est prévue pour une durée de **quatre (04) mois**. Elle sera conduite sous l'égide de la Mission de Décentralisation et d'un comité de suivi composé des représentants des ministères sectoriels et des partenaires intéressés par la problématique de la promotion du développement de l'économie locale. Elle se déroulera en plusieurs étapes :

Etape 1 (15 jours)

Analyse documentaire sur le thème de la promotion du développement économique local : exploitation de la bibliographie disponible au niveau local, national et sous-régional, rencontres avec les personnes ressources, études de cas, etc.

Chaque étude de cas devra comporter les mêmes contenus, afin de favoriser les comparaisons et les analyses transversales.

- Contexte : description du contexte géographique, politique, économique, juridique et réglementaire dans lequel l'expérience a été menée. On développera les éléments de contexte pertinents au sujet traité.
- Historique : d'où vient l'idée ? Dans quelle problématique est elle située ? Comment a-t-elle fait son chemin ? Temps de maturation ? Acteurs concernés par le processus de maturation de l'idée.
- Description de l'expérience : activités conduites (études de faisabilité, réalisations, séminaires et ateliers, communications et méthodes de diffusion), acteurs concernés, supports et outils utilisés (incitation « infrastructurelle », fiscale, aide aux conseils, aide à la formation professionnelle du personnel, contrats d'objectifs), résultats obtenus, coûts.
- Leçons de l'expérience : ce qui a bien marché, les problèmes rencontrés, ce qu'on fera si c'était à refaire, ce que l'on évitera.

Etape 2 (32 jours)

Réalisation de huit (08) ateliers régionaux de réflexion sur la promotion du développement économique local sur la base des résultats de la recherche documentaire, des études de cas réalisées et des voyages d'études et d'échanges d'expériences. Cet atelier réunira les élus locaux, les personnes ressources ayant effectué les voyages d'études, les acteurs économiques locaux et les représentants des projets intervenant dans l'organisation des filières. Chaque atelier représentant une zone agro-économique homogène pourrait permettre :

- ✓ d'avoir une approche par grande filière ;
- ✓ de confronter les propositions d'actions ;
- ✓ d'échanger sur les études de cas au Bénin et sur les expériences des pays visités en matière de promotion de l'économie locale.

Etape 3 (2 mois)

Elaboration des monographies économiques : les résultats de l'atelier régional notamment le cadrage du domaine d'intervention des communes dans le soutien au développement économique de leur territoire devront permettre à chaque maire d'élaborer la monographie économique de sa commune. Il se fera appuyer par l'équipe des consultants, la commission chargée de l'économie et des finances et les acteurs compétents notamment les EMAC selon une approche participative.

Etape 4 (3 jours)

Réalisation d'un atelier de validation au niveau national du rapport de l'étude par les élus locaux, les membres du comité de suivi, les représentants des structures centrales chargées de la promotion de l'économie locale, les représentants de la Cellule FED, les représentants de la Délégation de l'Union Européenne, les représentants des partenaires impliqués, les représentants du Partenariat pour le Développement Municipal (PDM) et les personnes-ressources.

Etape 5 (10 jours)

Elaboration du rapport définitif prenant en compte les recommandations et observations de l'atelier de validation.

9. Extrants de l'étude

Les consultants devront produire :

- Un rapport provisoire en cinq (5) exemplaires sur le rôle des communes dans la promotion du développement économique local qui sera complété par un résumé des échanges sur les filières porteuses.
- Un rapport définitif en cinq (5) exemplaires accompagné du texte sur disquette ;
- Cinq (5) monographies économiques par commune concernée.

ANNEXE2 : SYNTHÈSE DES RESULTATS DE L'ATELIER REGIONAL ZONE4

Zone 4 ou Ouest Atacora

Les cinq (5) filières les plus porteuses de développement par commune et raisons

| Communes | Nb de présents | Filières | Raisons |
|-----------|----------------|---|--|
| Ouaké | 4 | Maïs | Aliment de base |
| | | Igname | Aliment de base, transformé |
| | | Manioc | Aliment de base |
| | | Aviculture | Commercialisé |
| | | Arachide | Transformation, commercialisation |
| Djougou | Absente | - | - |
| Copargo | 4 | Igname | Aliment de base, sol et climat adaptés |
| | | Manioc | Aliment de base, culture facile |
| | | Maïs | Aliment de base, climat adapté, commercialisation facile |
| | | Anacarde | Climat et sol adaptés, commercialisation en voie d'organisation |
| | | Coton | Producteurs organisés, formés, regroupés |
| Tanguiéta | 4 | Arachide | Sol adapté |
| | | Riz | Disponibilité de bas fonds, culture pratiquée par tous les ménages |
| | | Maïs | Sol adapté, rendement meilleur |
| | | Tourisme | Existence des sites touristiques |
| | | Aviculture | Pratiqué par tous les ménages |
| Matéri | 3 | Riz | Disponibilité de bas fonds, marché d'écoulement disponible (ce marché peut s'étendre jusqu'au pays du Sahel) |
| | | Arachide | Les sols s'y prêtent, le marché d'écoulement existe |
| | | Elevage de petits bétails (volaille, caprin, ovin, porcine) | Rusticité des animaux élevés, marché d'écoulement disponible |
| Cobly | 4 | Maïs | Climat et sols favorables, connaissance des techniques culturales par les paysans |

| Communes | Nb de présents | Filières | Raisons |
|-----------------|-----------------------|--------------------|--|
| | | Riz | Disponibilité de bas fonds, connaissance traditionnelle de la culture |
| | | Arachide | Sol et climat favorables, connaissance des techniques culturales |
| | | Anacarde | Climat et sol favorables, facilité d'obtention des plants, début d'organisation de la filière |
| | | Carrière de sable | Disponibilité naturelle, disponibilité du marché d'écoulement |
| Boukombé | 2 | Fonio | Terres adaptées, protection des sols, rôles socioéconomiques, spécifique à Boukombé |
| | | Arachide | Terres propices, agriculteurs expérimentés, autoconsommation, possibilité de transformation localement |
| | | Sésame | Existence d'une tradition de la culture, existence de marché d'écoulement |
| | | Riz | Existence de bas fonds, autoconsommation |
| | | Tourisme | Commune essentiellement touristique, existence de tatas sombas et autres, alpinisme possible |
| Toucountouna | 3 | Maïs | Sols adaptés, pluviométrie favorable, adaptation à nos habitudes alimentaires |
| | | Arachide | |
| | | Aviculture | Climat favorable |
| | | Riz | Existence des bas fonds, marché local existant, forte consommation |
| | | Tomate | |
| | | Igname | |
| Natitingou | 3 | Manioc | Climat favorable, disponibilité de la main d'œuvre, disponibilité du marché d'écoulement, |
| | | Maïs | |
| | | Coton | |
| | | Pierre ornementale | Disponibilité naturelle |
| | | Transport | |
| | | Artisanat | |
| | | Commerce | |

Le choix de la filière porteuse par commune et par zone

| Communes | Nbde présents | Filière levier | Raisons | Risques |
|-----------------|----------------------|-----------------------|--|---|
| Ouaké | 4 | Maïs | Aliment de base, fortement commercialisé dans la zone | Surproduction et mévente |
| Djougou | Absente | - | - | - |
| Copargo | 4 | Anacarde | Raisons économiques, climat et sols adaptés | Abandon des produits vivriers peut entraîner famine |
| Tanguiéta | 4 | Arachide | Sol adapté, fertilise le sol, disponibilité de transformatrices locale, consommation locale forte | |
| Matéri | 3 | Riz | Disponibilité de bas fonds, disponibilité de marché d'écoulement | Aléas climatiques |
| Cobly | 4 | Maïs | Marché d'écoulement existe à cause de la proximité du Togo | Manque de volonté politique et d'organisation adéquate |
| | | Riz | Disponibilité de bas fonds, pratique traditionnelle de la culture, possibilité d'écoulement, consommation locale | |
| Boukoubé | 2 | Fonio | Spécificité de Boukoubé, existence de marché d'écoulement | Nécessité d'améliorer la transformation et la production (équipements de transformation et techniques agricoles améliorées) |
| | | Arachide | Expérience du passé, terres propices, transformation locale, existence du marché | Inexistence de politique intercommunale |
| Toucountouna | 3 | Maïs | Existence de partenaires pour la production de maïs, existence de groupements des producteurs, famines | Mévente, conservation, non disponibilité d'intrants spécifiques |

| Communes | Nbde présents | Filière levier | Raisons | Risques |
|-----------------|----------------------|-----------------------|--|---|
| | | | périodiques | |
| Natitingou | 3 | Maïs | Disponibilité de marché, aliment de base, permet de juguler les crises alimentaires, création de richesse aux communes | Non disponibilité d'intrants spécifiques maïs, incertitudes climatiques, non disponibilité de semences améliorées, mauvaise condition de stockage |

En ce qui concerne le choix des filières leviers, il a été procédé successivement au choix d'une filière levier pour la commune et pour la zone agro écologique. Ont été choisis comme filière levier pour la commune :

- le maïs par les communes de Ouaké, Cobly, Toucountouna et de Natitingou
- le riz par les communes de Matéri
- l'arachide par la commune de Tanguiéta
- l'anacarde par la commune de Copargo
- le fonio par la commune de Boukombé

Ont été choisis comme filière levier pour la zone agrocécologique 4 :

- le maïs par les communes de Ouaké, Toucountouna et de Natitingou
- le riz par les communes de Matéri et de Cobly
- l'arachide par les communes de Tanguiéta et de Boukombé
- l'anacarde par la commune de Copargo

Le choix de ces filières agricoles leviers est justifié par l'adéquation des conditions naturelles, de l'existence de marchés d'écoulement, la consommation locale. Pour développer ces filières, les risques encourus sont la surproduction, la mévente, la famine, les aléas climatiques, l'inexistence de politique intercommunale et le manque de volonté politique et d'organisation adéquate.